

NXH : 0001 # 3238
A00 : 0720 # 4949
ALP : 0791 # 9594
MNA : 001 # 4838
HBD : 0702 # 4949
E : 0701 # 9594

Médecine et image

2019 numéro
04

e.sfm



Histoire des sciences médicales

e.sfhm

Depuis 2015, la Société française d'histoire de la médecine développe gratuitement une nouvelle revue, la *e.sfhm*. Cette revue électronique illustrée, accessible à tous les visiteurs du site de la SFHM, est destinée à devenir trimestrielle. Elle diffuse des articles originaux, présentés ou pas en séance, sélectionnés par le comité éditorial pour ce type de publication en fonction de la qualité et de la pertinence de leurs illustrations (libres de tous droits ou droits acquittés par les auteurs), émanant de membres de la Société ou d'invités extérieurs sollicités en vue de la thématique retenue pour chaque numéro. Des contributions rédigées en anglais pourront être acceptées.

Comité éditorial de la *e.sfhm*

Un comité éditorial est constitué ; il se compose du président en exercice de la SFHM, du directeur du comité de lecture et de programmation, d'un coordinateur, de membres élus du comité d'administration et du comité de lecture, auxquels sont associés des relecteurs (peer reviewers) choisis au sein de la Société, en fonction de leurs compétences sur le sujet traité. Des relecteurs extérieurs pourront être sollicités exceptionnellement.

Consultation

La *e.sfhm* peut être consultée sur le site Internet de la SFHM, grâce au soutien amical de la Bibliothèque interuniversitaire de santé et du département d'histoire de la médecine :

<http://www3.biusante.parisdescartes.fr/revue-esfhm/?do=list>
edit.sfhm@gmail.com

e.sfhm

Since 2015, the French Society of the History of Medicine has been developing a new review, free of charge, called *e.sfhm*. This electronic illustrated review, accessible to all visitors of the website of SFHM, will be published quarterly. It will publish original articles, whether presented previously in a meeting or not, selected by the editorial committee from members of the Society or guests of the Society. Acceptance is based on the quality of their illustrations (free from all copyrights), and relevance to the theme chosen for each issue. Contributions written in English may also be accepted.

Editorial Committee of *e.sfhm*

The editorial committee is composed of the current President of SFHM, the Director of the Committee of Reading and Programming, a coordinator, editorial staff members, those elected from the Committee of Administration and the Committee of Reading, and those associated with peer reviewers chosen from within the Society, by reason of their competence on the subject discussed. Peer reviewers from outside the Society may be requested as deemed helpful in certain circumstances.

Consultation

The *e.sfhm* can be consulted on the website of the SFHM, thanks to the gracious support of La Bibliothèque Interuniversitaire de Santé and of Le Département d'Histoire de la Médecine:

<http://www3.biusante.parisdescartes.fr/revue-esfhm/?do=list>
edit.sfhm@gmail.com



L'Édito

Devenue indispensable, car synonyme pour beaucoup d'objectivité, l'image en médecine continue cependant à susciter questionnements et suspensions. On attend d'une image des qualités de clarté et de précision suffisantes pour montrer des lésions, révéler un diagnostic. En somme, pour être utile, elle n'aurait pas besoin d'être esthétiquement belle. D'autres critères entrent en jeu dans la recherche d'une belle image : son pouvoir de persuasion, sa charge affective. Ce qui est crûment exposé dérange. Les belles images, les mises en scène immersives sont un truchement entre la réalité pathologique et le regard du non-médecin, voire du médecin. Au travers d'analyses de cas et de situations présentées dans ce dernier numéro de l'année 2019, nous proposons ainsi quelques pistes de réflexions pour de futures recherches.

Et puisqu'il est de tradition de faire des vœux en début d'année, nous espérons pouvoir offrir bientôt à nos lecteurs une revue électronique améliorée, garantissant toujours la publication d'articles de haut niveau, qui puisse devenir un lieu d'échanges et enrichir la vie et l'audience de notre Société.

Bonne et heureuse année 2020.

L'équipe de rédaction

Jacqueline Vons, coordinatrice,
Loïc Capron, Guy Cobolet, Philippe Guillet

sommaire

04

Point de Paléopathologie sans image

Pierre L. Thillaud

18

Alors, on danse ! Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Christelle Ferraty

Point de Paléopathologie sans image

Pierre L. Thillaud

Paléopathologiste ; administrateur délégué aux affaires extérieures de la SFHM.



Fig. 7 : BAUDOUIN (1911), photocollographie, cliché Dr H. Martin, « Planche XVI. 1- T. sincipital et trépanation incomplète (grattage), Vendrest (Seine-et-Marne) » (cliché PLT).



RÉSUMÉ | ABSTRACT

Point de pathologie sans image

La paléopathologie ne saurait se passer d'image. Image toujours plus performante, de la gravure sur métal à l'imagerie médicale. Image qui, sans la digitalisation de l'édition, serait toujours plus coûteuse. Image trompeuse parfois en ce qu'elle vise à convaincre tout autant qu'à informer.

Mots Clés

Paléopathologie-figures-T sincipital.

No paleopatholgy without pictures

Paleopathology could not do without pictures. These are always more efficient, from metal engraving to medical imaging. These pictures always would be more expensive without digital edition. They are sometimes misleading because their aim is to convince as well as to inform.

Key words

Paleopathology- figures- Sincipital T

La paléopathologie n'est qu'image parce que toute anamnèse lui est interdite. Image lésionnelle, témoin d'un processus physiopathologique stigmatisant les tissus conservés des hommes comme des animaux du passé.

L'analyse morphologique de cette lésion paléopathologique et l'appréciation de son stade d'évolution qui seules autoriseront un diagnostic rétrospectif, ne sont accessibles qu'à l'examen macroscopique et à l'imagerie médicale. Certes, la microscopie et la biochimie pourront en préciser les résultats, et parfois identifier l'élément causal spécifique du remaniement tissulaire observé¹. Qu'importe, le témoignage de ces observations et leur enseignement seront toujours diffusés et partagés à la faveur d'une expression graphique faite depuis toujours d'images et bien plus tard de courbes et d'histogrammes.



Fig. 1 : Sculpture en calcaire gallo-romaine. Trismus, symptôme terminal du Tétanos (Cliché PLT).

Pour être tout à fait complet et ne plus y revenir, la figuration paléopathologique s'exprime également de toute autre manière, suffisamment présente pour justifier d'une approche spécifique propre à former une branche particulière de la paléopathologie : l'iconodiagnostic. Son objet se concentre sur l'identification des maladies du passé à partir de l'examen de figurations le plus souvent antiques et presque toujours plastiques. Maladies, non point lésions. Ces représentations de malades ou de parties de corps malades donnent à observer des anomalies morphologiques de l'enveloppe corporelle suggérant un phénomène morbide. Certes, parfois, celles-ci attestent indubitablement de l'existence contemporaine à l'œuvre d'une maladie contenue dans notre nosographie médico-chirurgicale actuelle (Fig. 1). Mais, trop souvent, l'hésitation s'impose tant la figuration semble ne relever que de la seule expression artistique d'une vision personnelle ou d'une réalisation stéréotypée artisanale ou rituelle ne reflétant qu'une réalité socio-culturelle².

C'est aux seules images lésionnelles ostéo-archéologiques que nous consacrerons ces lignes illustrées en ne retenant que les publications françaises. Ce choix ne modifie aucunement l'exactitude de la chronologie des faits tant il est vrai que de 1774 à 1930 cette discipline s'est presque tout entière écrite dans notre langue³. À compter des années 1960 et depuis, ses progrès ne sont plus relatés qu'en anglais dont l'universalité offrit à la figuration paléopathologique de s'affranchir de toute barrière linguistique.

2 Mirko D. Grmek, Danielle Gourevitch, *Les maladies dans l'art antique*, Fayard, Paris, 1998.

3 Pierre Charon, Pierre Thillaud, *L'invention de la paléopathologie, une anthologie de langue française (1820-1930)*, Presses universitaires de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2010.

› Une image lésionnelle depuis toujours...

Disposant depuis 1761 des enseignements de Jean-Baptiste Morgagni (1682-1771) et de ses principes fondateurs de l'anatomie pathologique, l'examen des restes animaux fossiles antédiluviens, les « zoolithes », présentant des anomalies morphologiques, offrait aux élites curieuses de ce siècle des Lumières une occasion de « paléopathologiser », à la manière de Monsieur Jourdain. Pour découvrir bientôt que les maladies affectent de tout temps les êtres vivants, et très vite constater que les maladies de ces lointains ancêtres ressemblaient en tout point aux leurs. En ces temps-là, ces spécimens ne sont qu'osseux. Par chance, l'os lésé se prête à merveille au portrait.

Il est désormais communément admis que la première figuration paléopathologique revient à un pasteur prussien, naturaliste à ses heures, Jean-Frédéric Esper (1742-1810). Dans un ouvrage consacré aux « zoolithes », ces ossements animaux qui manifestement sont antérieurs au Déluge, l'auteur

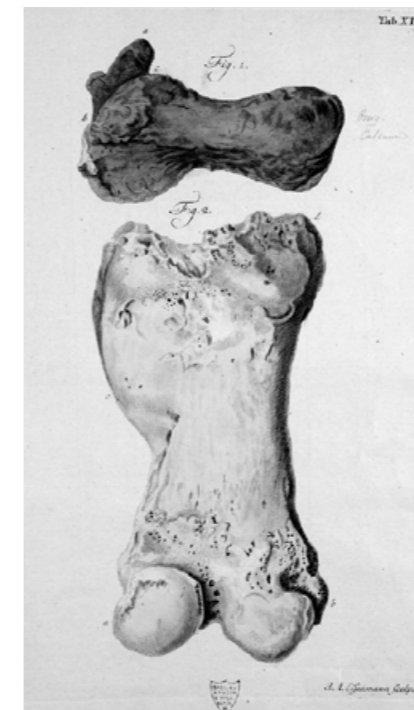


Fig. 2 : ESPER (1774), gravure à l'eau forte, « Fig.1. Un os calcaneum de ces créatures inconnues ; Fig.2. Un fragment d'un os fémur de ces animaux de Gaylenreuth, qui a servi et dans la fraction duquel il s'est formé un calus » (cliché MNHN, Paris).

diagnostique sur la moitié inférieure du fémur exhumé d'une des grottes de Gaylenreuth (Franconie), qui sera bien plus tard identifié comme provenant d'un ours des cavernes, une fracture consolidée avec un cal volumineux partiellement surinfecté présentant une lésion de nécrose⁴ (Fig. 2).

Avec son ouvrage sur les vertébrés fossiles de Montmartre, Georges Cuvier (1769-1832) est le premier Français à publier l'image d'une anomalie morphologique osseuse observée sur le squelette d'un animal fossile. Nous sommes en 1823. Le célèbre paléontologiste attribue à cette perforation cicatrisée, observée dix ans auparavant sur l'occipital d'une hyène du Quaternaire également exhumée du gisement de Gaylenreuth, une origine traumatique, et signale à partir de ses propres observations, une fracture consolidée d'un *Anoplotherium* de l'Eocène supérieur⁵ (Fig 3).

4 Jean-Frédéric Esper, *Description des zoolithes nouvellement découvertes d'animaux quadrupèdes inconnus, et des cavernes qui les renferment* [...], (traduction française par Jean-Frédéric Isenflamm) chez les héritiers de Georges W. Knorr, Nuremberg, 1774. Ouvrage numérisé BnF.

5 Georges Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles* [...], Dufour et d'Ocagne, Paris, 1820, vol. IV, p. 396-397 + planche XXX.

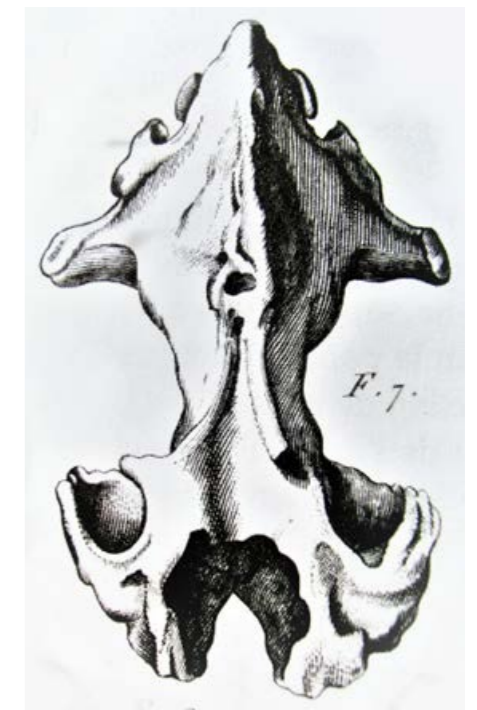


Fig. 3 : CUVIER (1823), gravure au burin, « F.7. Lésion osseuse perforante de l'occipital d'une hyène du Quaternaire » (cliché MNHN, Paris).

1 Voir Pierre Thillaud, *Paléopathologie humaine*, Kronos B.Y., Sceaux, 1996.

En explorant à partir de 1829 une quarantaine de grottes et de cavernes dans les environs de Liège (vallée de la Meuse), Philippe-Charles Schmerling (1791-1836) recueille en moins de quatre ans les restes osseux d'une soixantaine d'espèces animales, et deux crânes humains (caverne d'Engis II, 1829-1830) qui ne seront que bien plus tard attribués respectivement aux races de Néandertal et de Cro-Magnon. Observant que ces ossements animaux et humains présentaient une même coloration et relevaient d'un même niveau de fouilles, Schmerling affirme l'existence de l'homme antédiluvien. D'autres avant lui l'avaient prétendu (Esper, 1771 ; Bückland, 1823 ; Tournal, 1829), mais il est le premier à conforter cette affirmation d'un argument stratigraphique convaincant. L'ensemble de ces observations est publié entre 1833 et 1834, dans un ouvrage monumental qu'il faut bien reconnaître comme le premier écrit spécialisé de la paléopathologie⁶. Le dernier chapitre du second volume de cet ouvrage qui en comporte trois, est consacré aux « ossements fossiles à l'état pathologique ». Avec ce véritable manifeste, Schmerling s'impose



Fig. 4 : SCHMERLING (1834), lithographie. « Planche XL, T.2. Figure 7, métacarpe de hyène : figures 1 à 6, divers ossements d'ours, à l'état pathologique » (cliché MNHN, Paris).

comme le premier des paléopathologistes. En dépit de ce rôle fondateur, son œuvre ne fut pas reconnue et sa clairvoyance sombra dans l'oubli. À sa mort, faute d'avoir été payé, l'imprimeur de son mémoire magistral se dédommagea en cédant les cahiers imprimés comme vieux papiers. Parmi ces feuillets définitivement perdus se trouvaient certainement

quelques exemplaires de quatre magnifiques planches reproduisant des spécimens paléopathologiques (Fig. 4). À la différence de celles d'Esper et de Cuvier réalisées au burin, les illustrations de Schmerling bénéficient des avantages récents du procédé lithographique. Avec lui, la figuration paléopathologique atteint son sommet. Tant en matière d'esthétique que d'honnêteté.

Près d'un demi-siècle plus tard, en 1880, le baron Joseph de Baye (1853-1931) illustre son ouvrage consacré à l'archéologie préhistorique, et plus précisément à l'ensemble de ses trouvailles résultant de ses campagnes de fouilles dans les grottes de la vallée du Petit Morin (Marne), de ses propres dessins reproduits sous la forme de gravures sur acier⁷ (Fig. 5 et 5bis). Dans son chapitre traitant de la

6 Philippe-Charles Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Collardin, Liège, 1834, vo 2, p. 180-185.

7 Joseph de Baye, *L'archéologie préhistorique*, É. Leroux, Paris, 1880.

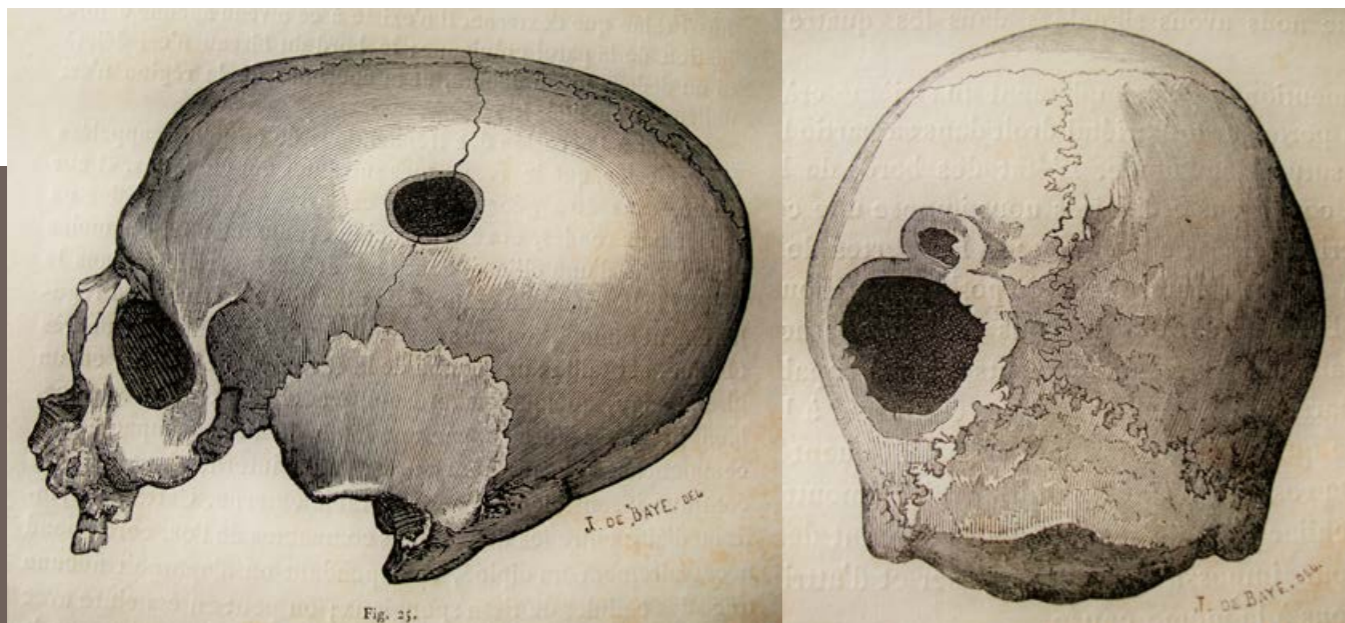


Fig. 5 : de BAYE (1880), gravure sur acier, dessin de l'auteur, « Fig. 25. Trépanation sur la suture coronale » (cliché PLT).

Fig. 5bis : de BAYE (1880) gravure sur acier, dessin de l'auteur, « Fig. 26. Deux trépanations contigües sur le pariétal gauche » (cliché PLT).

trépanation, les illustrations témoignent d'une rupture dans l'objet de la figuration paléopathologique. Il ne s'agit plus de porter à la connaissance du lecteur l'image la plus fidèle du spécimen décrit mais de convaincre celui-ci du bien-fondé de son interprétation physiopathologique. L'image à défaut d'être une preuve, se veut convaincante. À ce titre, son trait ne retient plus que les lignes démonstratives.

Trente ans plus tard, l'imagerie paléopathologique s'approprie définitivement le procédé photographique.

À cet égard, l'ouvrage collectif publié en 1911 par Marcel Baudouin (1860-1941) sur la sépulture néolithique de Vendrest (Seine et Marne), figure parmi les premiers exemples⁸. En associant la reproduction en phototypie de nombreux dessins schématiques réalisés à la plume (Fig. 6) à un ensemble de planches hors-texte figurant des spécimens ostéo-archéologiques en photocollographie (Fig. 7 et 7bis en noir et blanc), la paléopathologie semble bien affirmer sa volonté d'être toujours plus fidèle à la réalité. Nous verrons plus avant que si les

8 Marcel Baudouin, *La sépulture néolithique de Belleville à Vendrest (Seine-et-Marne)*, Société préhistorique française, Paris, 1911 (264 p. + XVI planches).

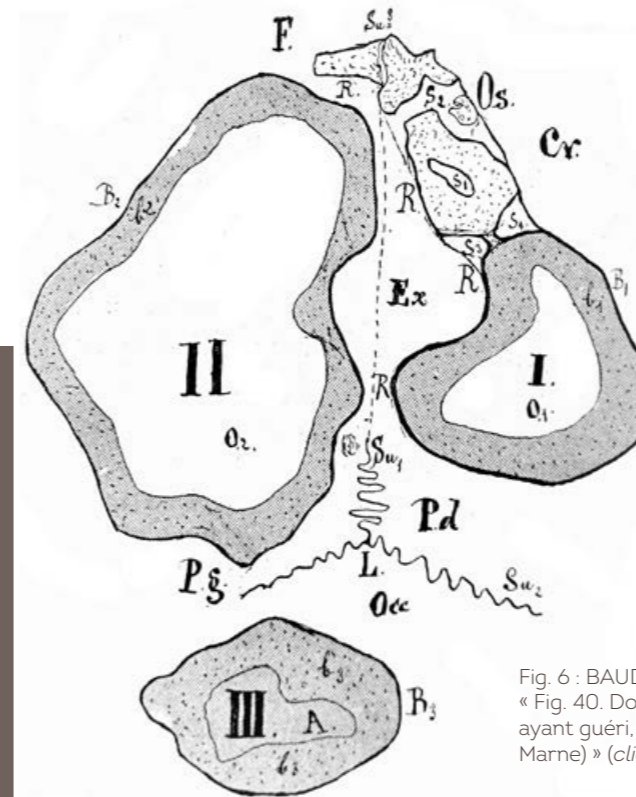


Fig. 6 : BAUDOUIN (1911), encre, schéma de l'auteur, « Fig. 40. Double trépanation et grattage de l'occipital, ayant guéri, sur le crâne n° XVII de Vendrest (Seine-et-Marne) » (cliché PLT).

Fig. 7 : BAUDOUIN (1911), photocollographie, cliché Dr H. Martin, « Planche XVI. 1- T. sincipital et trépanation incomplète (grattage), Vendrest (Seine-et-Marne) » (cliché PLT).



Fig. 7bis : BAUDOUIN (1911), photocollographie, cliché Dr H. Martin, « Planche XVI. 2- T. sincipital incomplet, Vendrest (Seine-et-Marne) » (cliché PLT).

traits du dessin comme du burin peuvent être souvent par trop simplificateurs, la photographie et ses ombres peuvent être tout aussi trompeuses.

Durant les années trente du siècle dernier, les paléopathologistes deviennent coutumiers de l'usage de la radiographie. Certes, dès 1906, soit moins d'un an après la découverte fameuse de W. C. von Röntgen (décembre 1905), W. König avait bien exposé aux rayons X la momie d'un enfant de l'Égypte pharaonique. Pour autant, les

Fig. 8 : PALES (1930), encre, dessin de l'auteur. « Planche XXV. Ankylose de deux vertèbres dorsales d'*Ursus Spelaeus* de la grotte de Las Maretas (Ariège) (cliché PLT.)



FIG. 1.

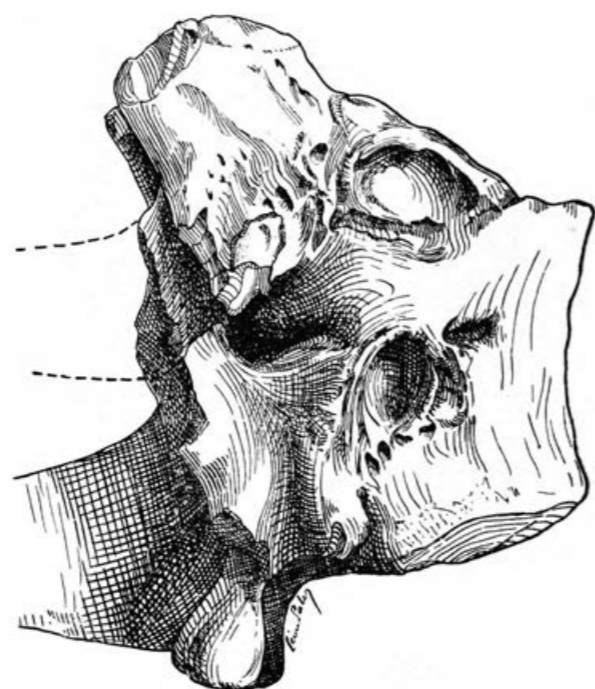


FIG. 2.

Fig. 9 : PALES (1930), radiographie de l'auteur. « Planche LXIII. Vaste trépanation temporo-pariétale gauche, guérie, du crâne néolithique de Nogent-les-Vierges (Oise) (cliché PLT).



premiers à conforter systématiquement sa diagnose rétrospective par un examen radiographique dont il reproduit dans son ouvrage de nombreux clichés (Fig. 9). Cette fois la paléopathologie est bien certaine de disposer du média indiscutable qui figurera sans conteste la réalité lésionnelle des maladies osseuses du passé.

9 Léon Pales, *Paléopathologie et pathologie comparative*, Masson, Paris, 1930.

paléopathologistes tardèrent à intégrer cette forme d'imagerie dans leurs protocoles d'observation. Soutenue en 1929, la thèse de Léon Pales (1905-1988) nous offre au prétexte de l'interprétation des nombreux spécimens ostéo-archéologiques collectés par l'auteur, une lumineuse synthèse de la paléopathologie de son temps⁹. À cette occasion, le jeune « navalais », qui se révèle comme un remarquable dessinateur scientifique, illustre son propos de somptueux dessins à la plume (Fig. 8). Mais plus remarquable encore, il est un des



Fig. 10 : THILLAUD, DONADIEU (2010), scanner et traitement 3D. Ensemble lésionnel de la tête osseuse du sujet n°1 de Cro-Magnon : granulome éosinophile (histiocytose langheransienne) (cliché PLT).

À partir des années 1970, l'imagerie médicale progresse rapidement à la faveur de la digitalisation de la radiographie. La paléopathologie toujours prompte à se saisir de toute méthode diagnostique nouvelle ne manque point d'en profiter. La scanographie offre par son principe tomographique et sa plus grande définition des possibilités immenses. Soumise au traitement de logiciels spécialisés, l'image numérisée obtenue par scanographie ouvre le champ de la reconstitution dans les trois dimensions des ossements analysés (Fig. 10). L'image paléopathologique qui en résulte, pour être toujours très spectaculaire, ne contribue toutefois que très accessoirement à la diagnose ostéo-archéologique.

› **...mais une image lésionnelle parfois trompeuse**

Le 2 mai 1895, Léonce-Pierre Manouvrier (1850-1927) invente devant la Société d'anthropologie de Paris sa « marque sincipitale » sur l'observation de trois voûtes crâniennes néolithiques exhumées du dolmen de la Justice, près d'Épône (ancienne Seine-et-Oise) (Fig. 11) : Cette

« lésion qui semblerait intentionnelle faite évidemment sur le vivant [...] présentant la forme toujours identique d'un T dont la longue branche, antéro-postérieure, commence un peu au-dessus de la

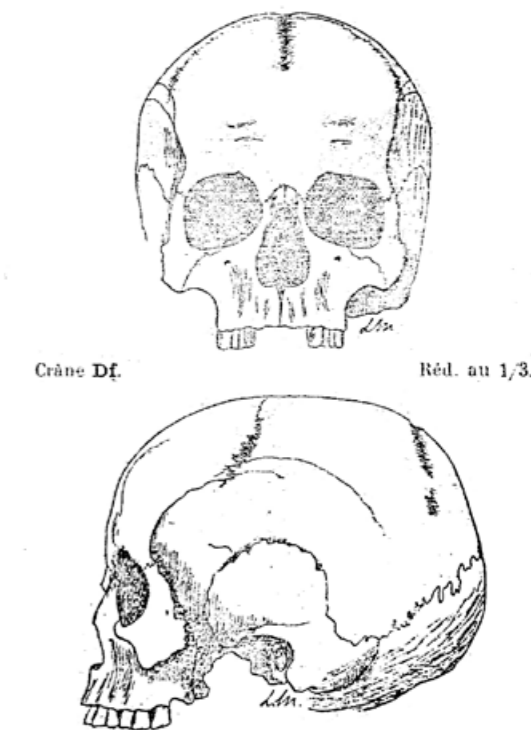


Fig. 11 : MANOUVRIER (mai 1895), encre, dessin de l'auteur. Première figuration du T sincipital observé sur un crâne féminin extrait du dolmen de la Justice (Épône, Seine-et-Oise) (cliché PLT).

courbure antérieure de la bosse frontale et suit la suture sagittale jusqu'à l'obéliion, au voisinage des trous pariétaux où elle rencontre à angle droit la branche transversale qui se termine de chaque côté derrière la bosse pariétale sans jamais aller jusqu'à la suture lambdoïde... ». Et de conclure, « l'ensemble de la marque cicatricielle est parfaitement symétrique, et sa régularité ne permet pas de douter qu'il s'agit sinon d'une mutilation volontaire pratiquée suivant un rite bien arrêté et fidèlement suivi, au moins d'une lésion résultant de quelque usage spécial produisant un effet peu variable »¹⁰. Le 16 mai, l'inventeur admet que les branches de son « T sincipital » peuvent « être interrompues, ponctuées de dépressions de la table externe ou d'érosions pouvant dévoiler le diploé. Seules, les extrémités de la branche transversale sont toujours bien marquées aux mêmes places ... »¹¹. Le 8 août, il réfute l'origine accidentelle ou morbide de cette mutilation pour évoquer une pratique rituelle ou thérapeutique réalisée par incision ou cautérisation du cuir chevelu¹². En 1902, notre inventeur reconnaîtra son T sincipital sur un spécimen dépourvu de branche transversale¹³ !

Aujourd'hui, cette « lésion » par trop protéiforme observée sur moins de dix spécimens par Manouvrier qui n'en publiera jamais que quatre figurations,

10 Édouard Perrier du Carne, Léonce-Pierre Manouvrier, « Le dolmen "de la justice" d'Épône (Seine-et-Oise). Mobilier funéraire et ossements humains », *BMSAP Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, tome 6, 1895, p. 273-297 (séance du 2 mai 1895).

11 Léonce-Pierre Manouvrier, « Le T sincipital, curieuse mutilation crânienne néolithique », *BMSAP*, IV^e série, tome 6, 1895, p. 357-360 (séance du 16 mai 1895).

12 Id., « Conjectures sur le T sincipital, mutilation préhistorique », CR de l'AFAS, (Association française pour l'avancement des sciences), 24^e session (Bordeaux), p. 712-720 (séance du 8 août 1895).

13 Id., « Notes sur un cas de T sincipital incomplet [...] », *BMSAP*, V^e série, tome 3, 1902, p. 601-604 (séance du 5 juin 1902).

n'en est plus vraiment une. Depuis les années 1980, elle se voit intégrée dans le champ des amincissements dysplasiques de la voûte crânienne¹⁴. Pour autant, près d'un siècle durant, nombreux furent les T sincipitaux décrits de par le monde. Chacune de leurs représentations porte témoignage des pièges de la figuration paléopathologique.

L'image princeps du T sincipital figure le crâne d'Épône dessiné à la plume par Manouvrier comme en témoigne la signature « LM ». Elle ne donne à voir qu'une dépression discrète des sutures coronale et sagittale et la persistance marquée par une gouttière de la suture interpariétale (Fig. 11). Quelques mois plus tard, l'auteur publie une autre vue de son T sincipital observée sur ce même crâne (Fig. 12). Cette fois, l'ensemble lésionnel semble moins dépendant des sutures crâniennes. La gouttière résultant d'une action intentionnelle sur le trajet sutural apparaît comme fragmentée et semble, pour ce qui est de la barre transversale du T, devoir descendre plus avant vers

14 Pierre Thillaud, « Paléopathologie des amincissements de la voûte crânienne, à propos des "trépanations incomplètes" en Égypte pharaonique » [...], *L'anthropologie* (Paris), 87, 1983, p. 499-519.

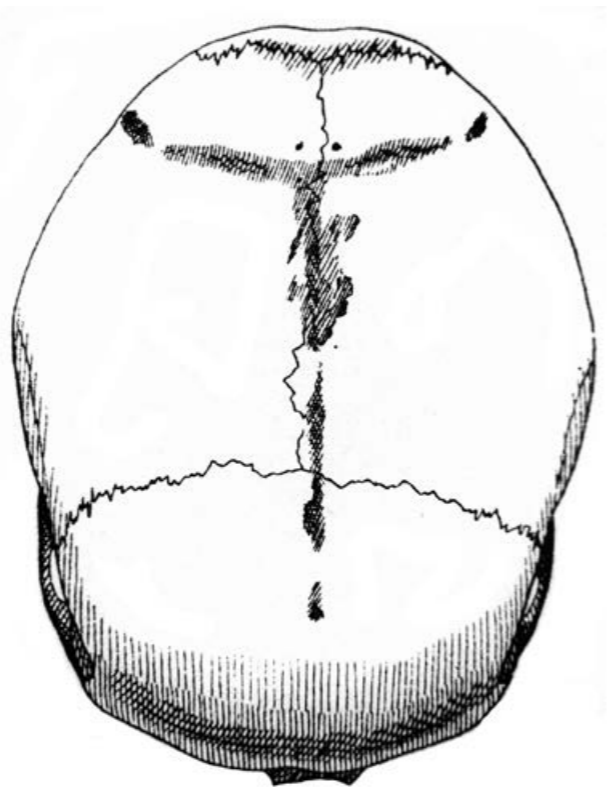


Fig. 12 : MANOUVRIER (août 1895), encre, dessin de l'auteur. Deuxième figuration du « T sincipital, mutilation préhistorique » observé sur le crâne féminin d'Épône (cliché PLT).

l'écaïlle occipitale. C'est qu'entre les mois de mai et août 1895, la « marque sincipitale ... régulière et parfaitement symétrique » est devenue « T sincipital » dont le tracé peut tout à la fois être fragmentaire et ponctué d'irrégularités de surface allant jusqu'à l'érosion de la table externe voire la perforation de la voûte. L'observation en 1904 du crâne néolithique de Champignolles (Seine-et-Oise), exhumé et dessiné par M. Bénard (Fig. 13), contribue à asseoir définitivement l'origine multifactorielle sinon composite du T sincipital, et par conséquence la grande disparité de ses manifestations lésionnelles¹⁵. De fait, Léonce Manouvrier ne reviendra plus sur sa découverte. Pour autant, celle-ci ne sombra pas dans l'oubli. Bien au contraire.

Manouvrier ayant offert en 1905 à l'université nord-américaine de Yale le crâne de Champignolles, Georges G. Mac Curdy, en publia une photographie dès l'année suivante (Fig. 14), acceptant sans réserve l'interprétation du donateur¹⁶.

15 Léonce-Pierre Manouvrier, « Incisions, cautérisations et trépanations crâniennes de l'époque néolithique », *BMSAP*, Ve série, tome 5, 1904, p. 67-73 (séance du 21 janvier 1904).

16 Georges G. Mac Curdy, « Prehistoric surgery - a neolithic survival », *American Anthropologist*, n° 1, vol 7, 1905, p. 17-23.

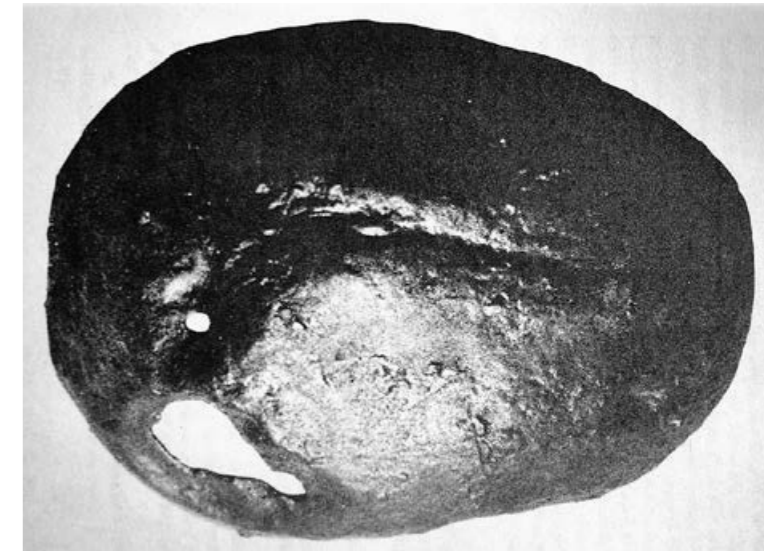
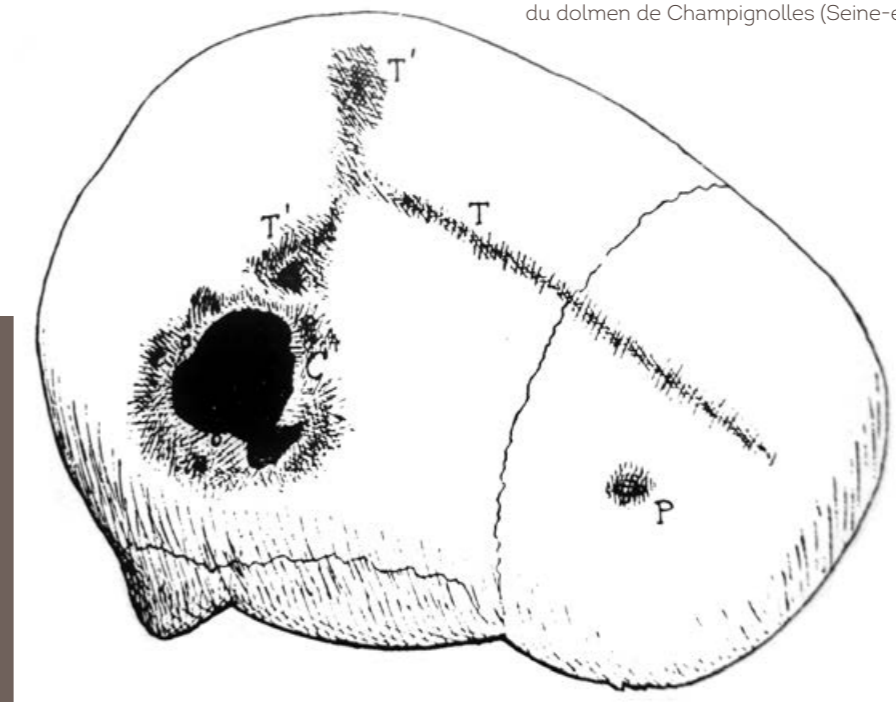


Fig. 14 : Mac CURDY (1905), photographie, crâne de Champignolles. Malgré le jeu d'ombre destiné à valoriser les gouttières du T sincipital, on constate la grande différence de l'aspect morphologique de cette « lésion » en regard du dessin schématique de Manouvrier (cliché PLT).

En 1911, Marcel Baudouin (1860-1941) publie les photographies de deux voûtes crâniennes exhumées de la sépulture néolithique de Belleville à Vendrest (Seine-et-Marne) marquées des stigmates incomplets d'un T sincipital.

Fig. 13 : MANOUVRIER (janvier 1904), encre, dessin de l'auteur. T sincipital observé sur le crâne néolithique extrait du dolmen de Champignolles (Seine-et-Oise) (cliché PLT).



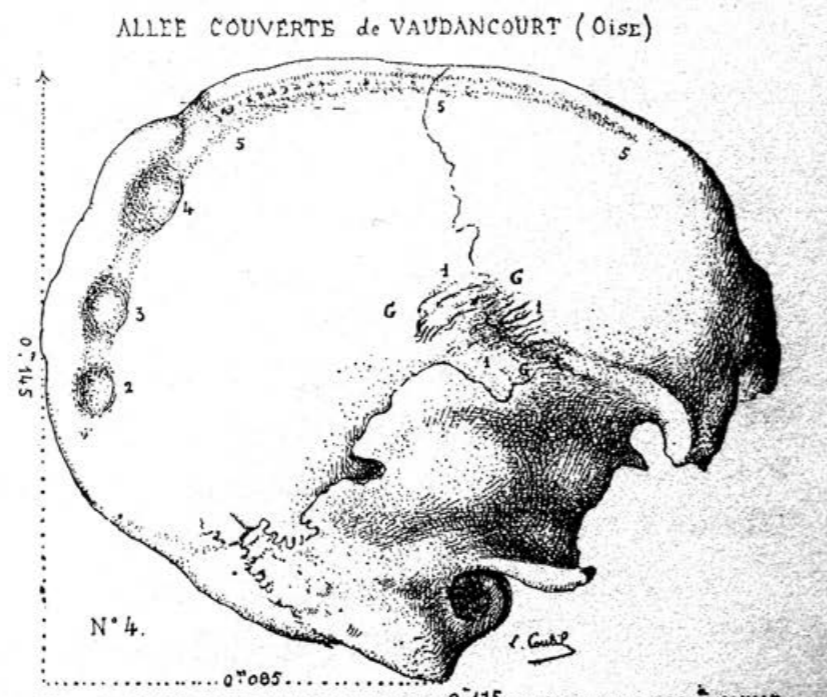
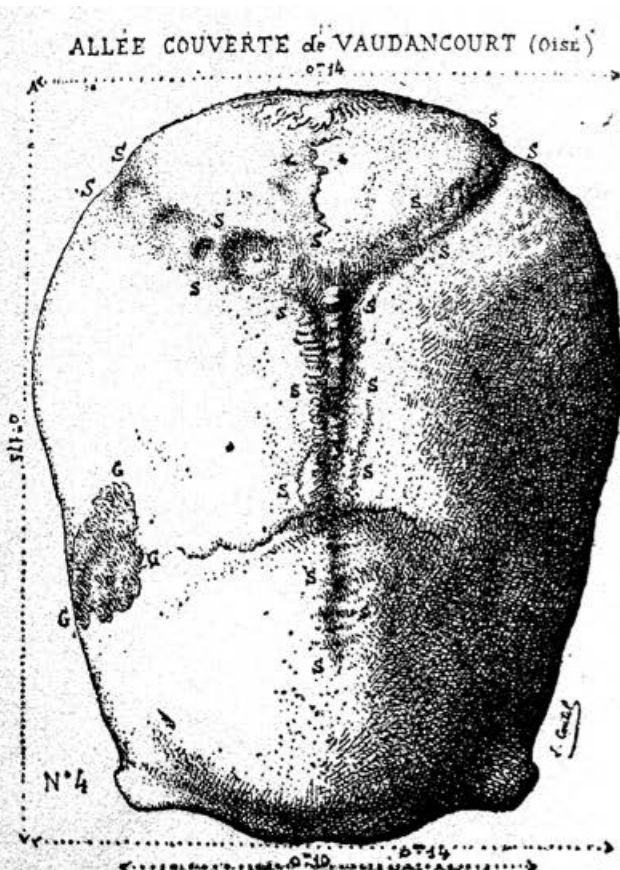


Fig. 10. — Crâne avec T sincipital et grattage trouvé près du support n° 7 (N° 4).

Fig. 11. — Crâne avec T sincipital et grattages 1/3 grandeur (N° 4).

Fig. 15 : BAUDOUIN (1918-1919), encre, dessin de L. Coustil, « Fig. 10. Crâne n°4 avec T sincipital et grattage, trouvé dans l'allée couverte de Vaudancourt (Oise). Cette « lésion » supposée suit ici exactement les sutures ... qui fréquemment font l'objet d'amincissements dysplasiques à type de dépressions et de cupules ... (cliché PLT).

Le même auteur publiera près de cinq ans plus tard le dessin d'un crâne provenant de l'allée couverte néolithique de Vaudancourt (Oise), dont les anomalies suturaires, quoique très différentes des spécimens précédents, sont également reconnues comme des exemples de T sincipital¹⁷ (Fig 15). La phase ultime de la représentation trompeuse du T sincipital, de sa conceptualisation lésionnelle abusive, se retrouvera dans les figurations outrageusement schématiques publiées

en 1924 par Joseph Déchelette (1862-1914)¹⁸, en 1944 par Pierre Morel (1920-1977)¹⁹, en 1946 par Pierrette Lacombe²⁰, et bien plus tard encore, en 1964 par Calvin Wells (1908-1978)²¹ (Fig. 16, 17, 18, 19 et 20).

17 Marcel Baudouin, « Les ossements de l'allée couverte de Vaudancourt (Oise), *Mém. soc. préhist. française*, fasc. 2, tome 4, 1918-1919, p. 52-141.

18 Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique* [...], tome 1, A. Picard, Paris, 1924, p. 480-481.

19 Pierre Morel, *Pathologie et chirurgie préhistoriques*, Mouillot fils aîné, Marseille, 1944, p. 62-64 + planche XII.

20 Pierrette Lacombe, « Deux nouveaux cas de "marque sincipitale", deux crânes néolithiques des grottes de Baumes Chaudes (Llozère) », *Bull. de la Société préhistorique française*, n° 5-6, tome 43, 1946, p. 149-155.

21 Calvin Wells, *Bones, bodies and disease*, F. Praeger, New York, 1964, p. 147-148.

› Conclusion

Pour être essentielle la figuration paléopathologique est longtemps demeurée soumise à la performance des moyens techniques dans la production d'images. En passant de la gravure sur métal à la lithographie, puis de la photogravure à l'imagerie médicale numérisée, les paléopathologistes disposent aujourd'hui de tous les outils propres à diffuser une image fidèle, objective des lésions ostéo-archéologiques examinées.

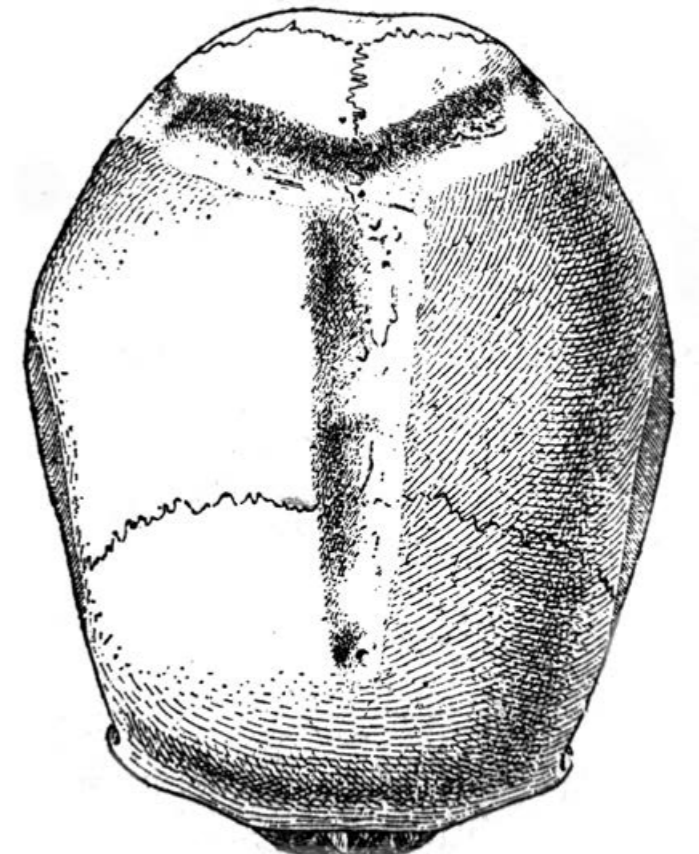
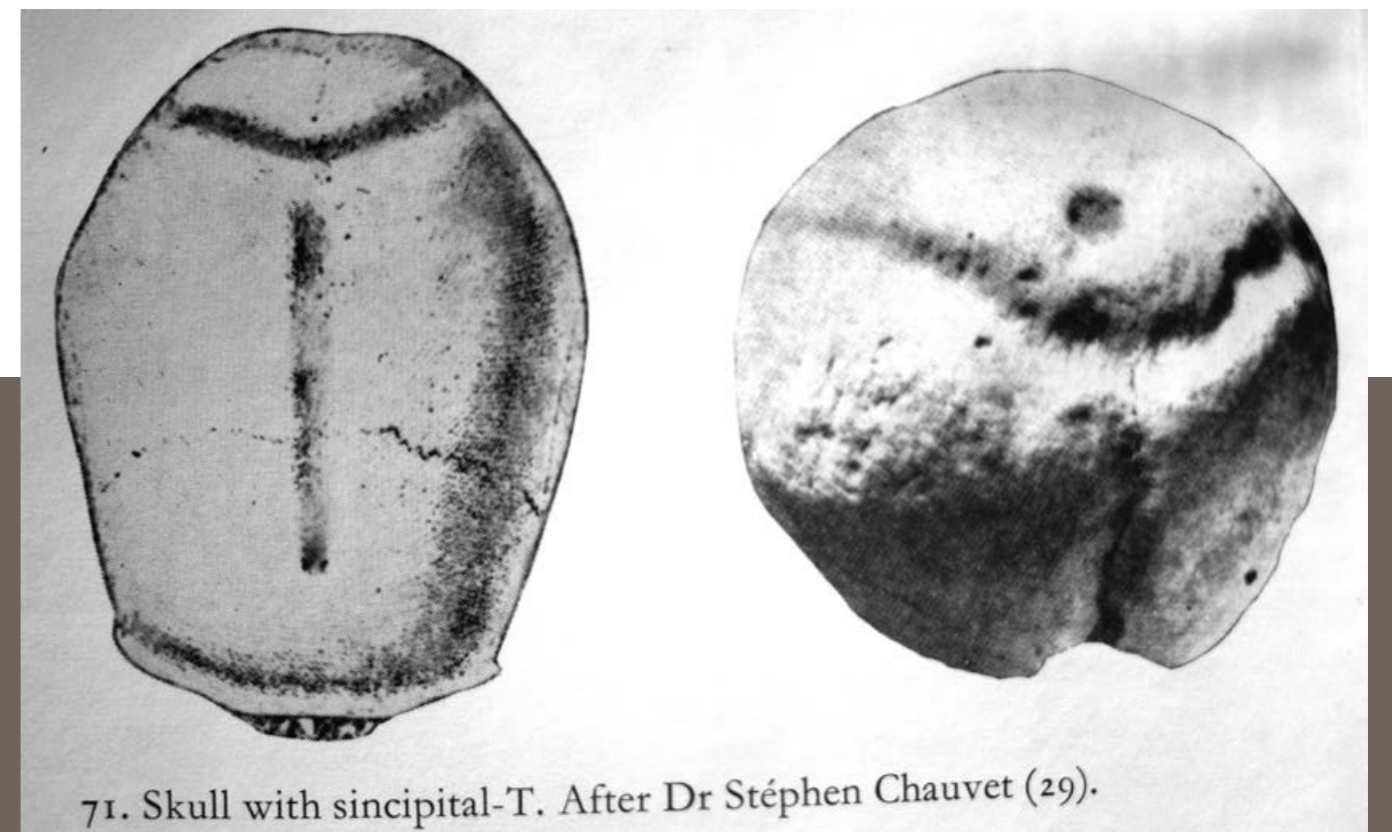


Fig. 16 : DECHELETTE (1924), encre, dessin de l'auteur ? « Fig. 168. Crâne féminin avec T sincipital. Allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) ». L'objet de l'image ne vise plus la réalité mais le concept nosologique ... (cliché PLT).

Fig. 17 : CHAUVET (1936), encre et photographie. « Fig. 71. Skull with sincipital-T. After Dr Stéfen Chauvet » ...Où comment la diffusion d'une lésion imaginaire s'exporte ... (cliché PLT).



71. Skull with sincipital-T. After Dr Stéphen Chauvet (29).

Depuis toujours, et peut-être plus encore aujourd'hui, sauf à considérer la très récente révolution numérique survenue dans l'édition, le degré de liberté offert à la production d'images de qualité en paléopathologie se mesure à l'aune des coûts consentis par l'éditeur.

Ceci étant, le choix d'une image de lésion ostéo-archéologique porte avant tout témoignage de la compréhension physiopathologique de son observateur et de ses convictions dans l'interprétation qu'il soumet au jugement des pairs. L'une comme l'autre n'est pas exempte de biais qui peuvent produire une image trompeuse. La volonté de convaincre tout autant que de diffuser un enseignement efficace, est légitime mais délicate. Elle ne doit pas conduire le paléopathologiste à confondre la figuration d'un spécimen avec l'illustration de son propos.

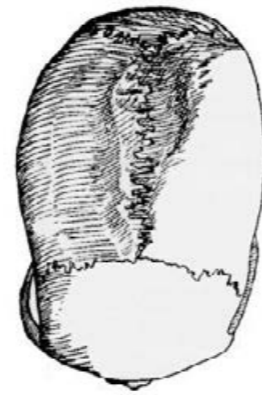


Fig. 19 : LACOMBE (1946), encre, dessin de l'auteur, « Crâne néolithique extrait en 1877 par Pruniers de la grotte de Baumes-Chaudes (Lozère) avec marque sincipitale ». Ce schéma qui ne reproduit en guise de T sincipital qu'un parfait exemple d'aminçissement dysplasique de la voûte siégeant sur une portion de la suture sagittale, n'a pour objet - l'auteur ne s'en cache point - que d'affirmer que le Bassin-Parisien préhistorique n'a pas le monopole du T sincipital... (cliché PLT).

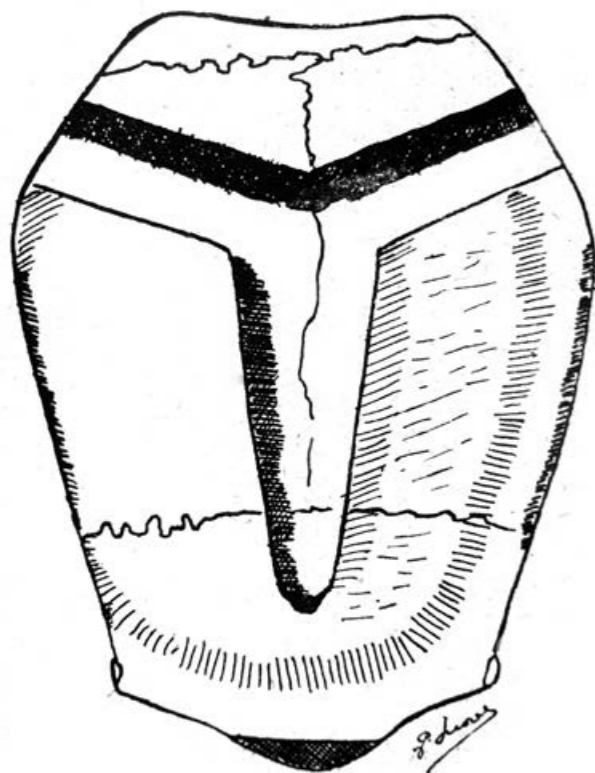


Fig. 18 : MOREL (1944), encre, dessin de l'auteur, « Crâne féminin marqué du T sincipital, allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) ». La comparaison avec la figuration du même spécimen par Déchelette (fig. 16) fait valoir toute la problématique de la figuration en paléopathologie (cliché PLT).

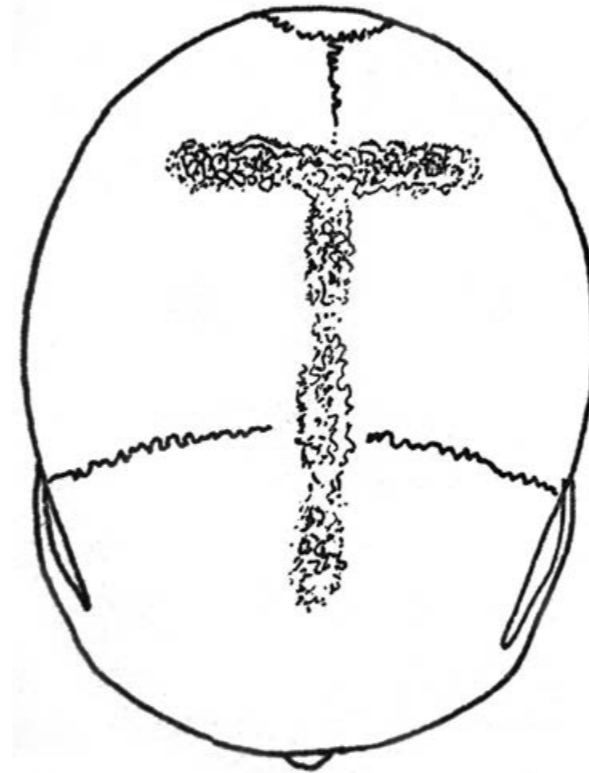
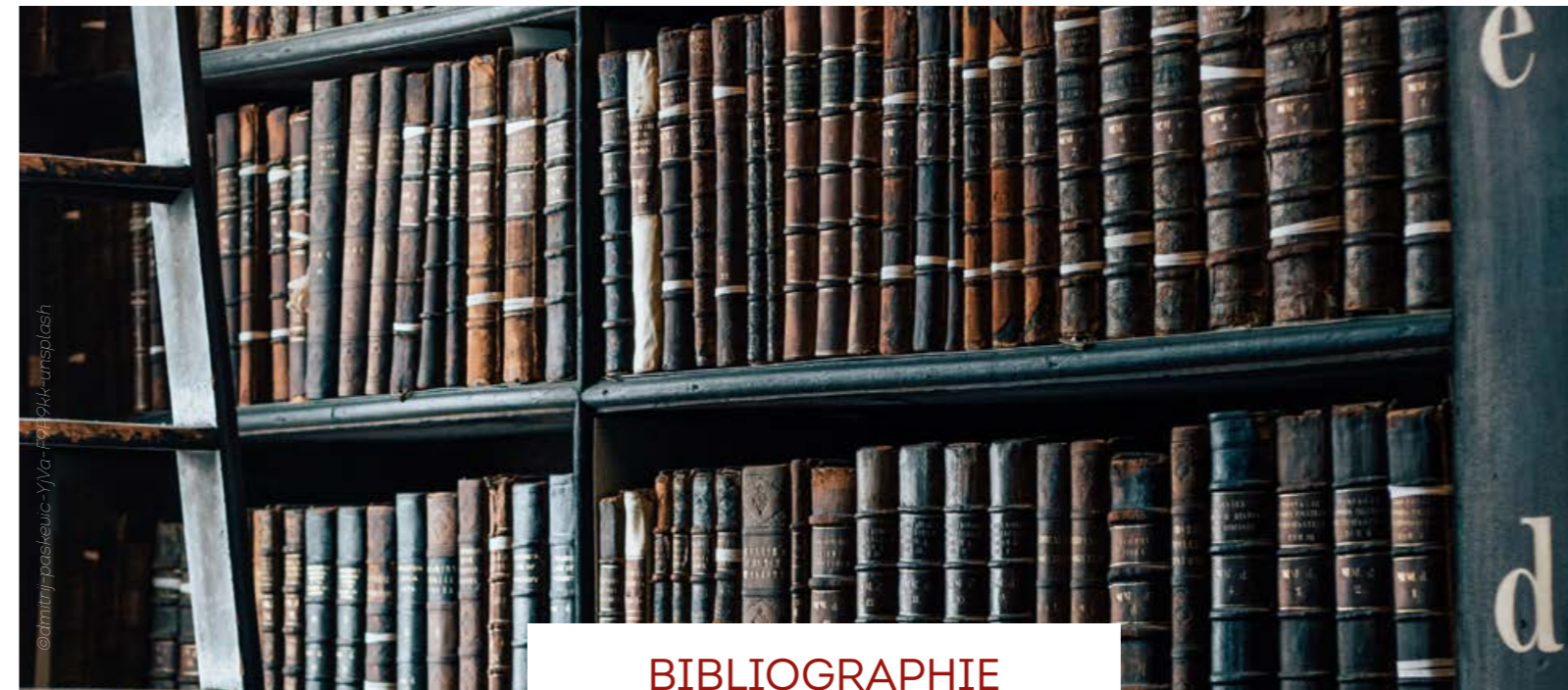


Fig. 20 : WELLS (1964), encre, dessin de Susan Puddy, « Fig. 28. Cauterization of the skull (Sincipital-T). Neolithic » Cette fois, le schéma est extrême mais au moins il respecte l'observation princeps de Manouvrier en ce que la barre transversale du T est bien en avant du trajet de la suture occipitale (cliché PLT).



BIBLIOGRAPHIE

- › **Baudouin M.** *La sépulture néolithique de Belleville à Vendrest (Seine-et-Marne)*, SPF, Paris, 1911.
- › **Baudouin M.** « Les ossements de l'allée couverte de Vaudancourt (Oise), *Mém. soc. préhist. française*, II, t. 4, 1918-1919 : 52-141.
- › **Baye J (de).** *L'archéologie préhistorique*, É. Leroux, Paris, 1880.
- › **Charon P, Thillaud P.** *L'invention de la paléopathologie, une anthologie de langue française (1820-1930)*, PUSÉ, Saint-Étienne, 2010.
- › **Cuvier G.** *Recherches sur les ossements fossiles [...]*, Dufour et d'Ocagne, Paris, 1820.
- › **Déchelette J.** *Manuel d'archéologie préhistorique [...]*, t. 1, A. Picard, Paris, 1924.
- › **Esper JF.** *Description des zoolithes nouvellement découvertes d'animaux quadrupèdes inconnus, et des cavernes qui les renferment [...]*, chez les héritiers de Georges W. Knorr, Nuremberg, 1774.
- › **Grmek MD, Gourevitch D.** *Les maladies dans l'art antique*, Fayard, Paris, 1998.
- › **Lacombe P.** « Deux nouveaux cas de "marque sincipitale", deux crânes néolithiques des grottes de Baumes Chaudes (Lozère) », *Bull. de la Société préhistorique française*, 5-6, t. 43, 1946 : 149-155.
- › **Mac Curdy G.** « Prehistoric surgery- a neolithic survival », *American Anthropologist*, 1, vol. 7, 1905 : 17-23.
- › **Manouvrier LP.** « Le T sincipital, curieuse mutilation crânienne néolithique », *BMSAP*, IV^e série, t. 6, 1895 : 357-360.
« Conjectures sur le T sincipital, mutilation préhistorique », CR de l'AFAS, 1895 : 712-720.
« Notes sur un cas de T sincipital incomplet [...] », *BMSAP*, V^e série, t. 3, 1902 : 601-604.
« Incisions, cautérisations et trépanations crâniennes de l'époque néolithique », *BMSAP*, V^e série, t. 5, 1904 : p. 67-73.
- › **Morel P.** *Pathologie et chirurgie préhistoriques*, Mouillot fils aîné, Marseille, 1944.
- › **Pales L.** *Paléopathologie et pathologie comparative*, Masson, Paris, 1930.
- › **Perrier de Carne É,** Manouvrier LP. « Le dolmen "de la justice" d'Épône (Seine-et-Oise). Mobilier funéraire et ossements humains », *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e série, t. 6, 1895 : 273-297.
- › **Schmerling PC.** *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, Collardin, Liège, 1834.
- › **Thillaud P.** « Paléopathologie des amincissements de la voûte crânienne, à propos des "trépanations incomplètes" en Égypte pharaonique » [...], *L'anthropologie (Paris)*, 87, 1983 : 499-519.
- › **Thillaud P.** *Paléopathologie humaine*, Kronos B.Y., Sceaux, 1996.
- › **Wells C.** *Bones, bodies and disease*, F. Praeger, New York, 1964.

Alors, on danse !

Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Christelle Ferraty

Médecin-chef du Service local de psychologie appliquée de la Marine de Brest, CC23, 29240 Brest Cedex 9

Communication présentée à la séance de la SFHM le 19 octobre 2019



Fig. 1 bis

Urs Graf, « Couple de paysans dansant ». Exposition 1518, *la Fièvre de la danse*
@Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



RÉSUMÉ | ABSTRACT

Alors, on danse !

Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Le début de l'ère moderne a été marqué dans la partie occidentale de l'Europe par des épidémies de fièvres dansantes, au cours desquelles des dizaines de personnes s'agitaient frénétiquement jusqu'à l'épuisement, sans raison apparente, pendant plusieurs jours. Celle ayant eu lieu à l'été 1518 dans la ville de Strasbourg en est la plus représentative et la mieux documentée. Ces épisodes énigmatiques de transe collective ont pris le nom de danse de Saint-Guy, car leur origine et le pouvoir de leur guérison ont dans un premier temps été attribués à ce saint. De nombreux historiens, chroniqueurs, médecins se sont intéressés à ces phénomènes, et ont développé plusieurs théories explicatives à leur sujet.

Mots Clés

Fièvre dansante, chorée, danse de Saint-Guy, ère moderne, Strasbourg.

Let's dance !

About epidemics of dancing plague in early modern period

Early modern period was marked in the western part of Europe by epidemics of dancing plagues, during which dozens of people were engaged in frantic agitations for no apparent reason for several days. The one that took place in the summer of 1518 in the city of Strasbourg is the most representative and the best documented. These enigmatic episodes of collective trance took the name of Saint-Guy's dance because their origin and healing power were first attributed to this saint. Many historians, columnists and doctors have been interested in these phenomena and have developed several explanatory theories on this subject.

Key words

Dancing plague, chorea, Saint-Guy's dance, modern period, Strasbourg.

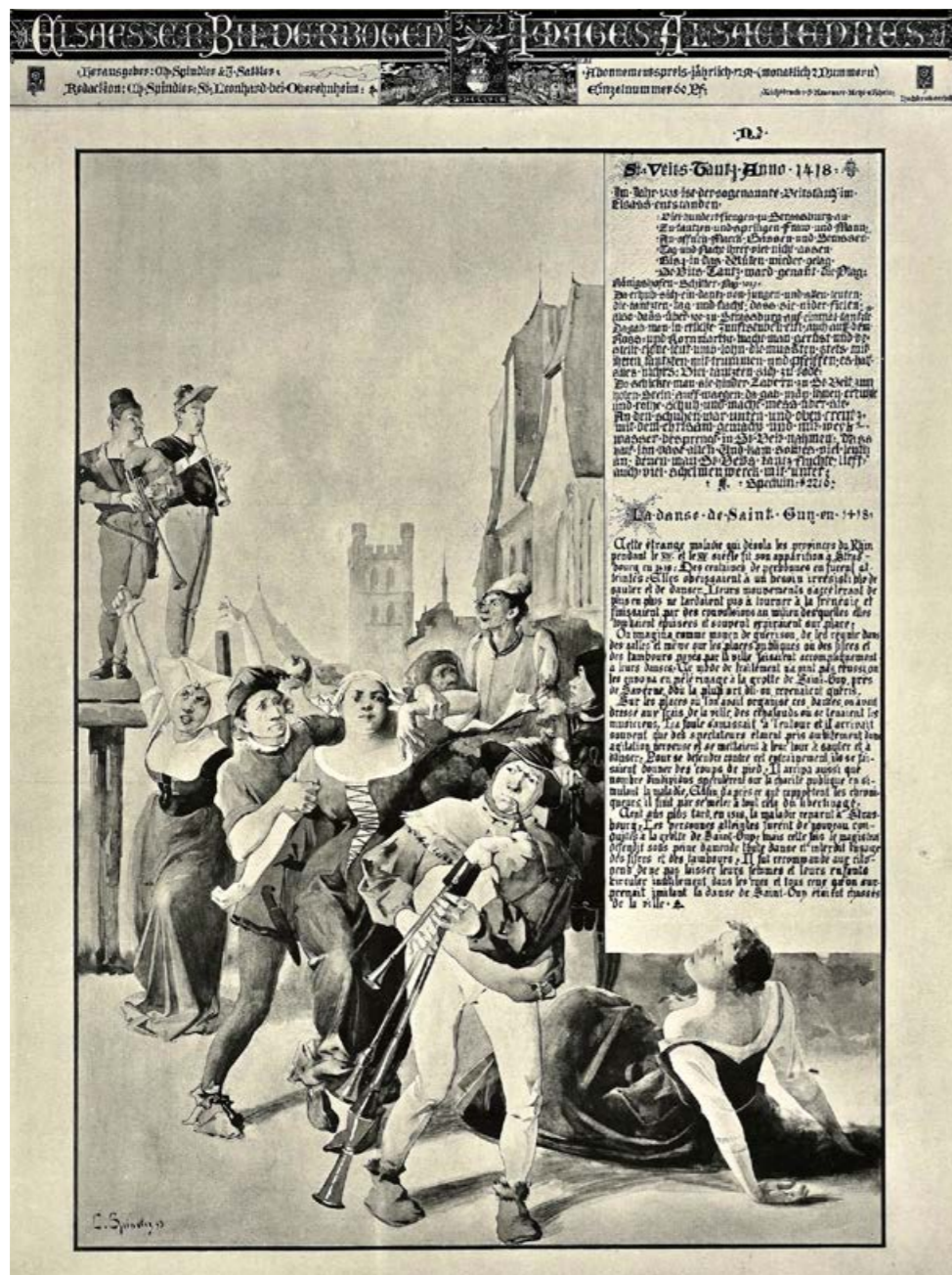


Fig. 1 : Charles Spindler, « La Danse de Saint-Guy », 1893, lithographie, dans *Images alsaciennes*, n°2, 1893, Bibliothèque des Musées de la Ville de Strasbourg. Photo : @ Musées de Strasbourg, Mathieu Bertola.

Des épidémies de danse prenant la forme de mouvements collectifs incoercibles sont entrées dans l'histoire de la société européenne occidentale au cours du Moyen Âge et au début de l'ère moderne, en Rhénanie germanique tout d'abord, puis en Alsace. Ces phénomènes ont mis en scène des individus pris d'un impérieux et irrépressible besoin de danser, entraînant dans leur élan d'autres personnes, avec une grande suggestibilité

et une propagation rapide. La danse de Saint-Guy en demeure l'expression la plus étonnante. L'épidémie qui s'est propagée dans la ville de Strasbourg à l'été 1518 est la deuxième en importance parmi les onze du genre, et la dernière dont on conserve la trace sur le sol européen. Elle a particulièrement ébranlé la communauté et frappé les esprits strasbourgeois. (Fig.1)

Aspects historiques de l'épidémie de 1518

Survenue après l'invention de l'imprimerie dans une cité disposant déjà d'une organisation administrative élaborée, l'épidémie de 1518 à Strasbourg est mieux documentée qu'aucune autre, car elle s'appuie sur des sources d'une grande variété. Les archives de l'époque incluent des notes des médecins, des sermons, ainsi que des billets émis par le conseil municipal de la ville. En outre, elle est consignée par de nombreux écrivains de l'histoire municipale, du XVI^e au XX^e siècle. Même si la plupart des chroniques ont été détruites en 1870, lors de l'incendie de la bibliothèque dû aux bombardements, certaines ont fait l'objet de copies ou de transcriptions avant leur disparition, et sont ainsi parvenues jusqu'à nous. Cependant, les historiens ne valident pas de manière certaine les informations postérieures à 1518, chaque auteur y ayant apporté sa propre interprétation des faits.

Strasbourg faisait alors partie du Saint-Empire romain germanique. Les premiers rassemblements de danseurs ont été signalés le jeudi 15 juillet 1518, jour de la Sainte-Marguerite. Des dizaines de personnes, hommes et femmes, se sont mis soudainement à s'agiter dans les rues, sans pouvoir s'arrêter, et ce phénomène dura pendant plusieurs semaines.

Michael Kleinlawel, en 1625, retrace dans un de ses écrits l'épidémie de danse¹. L'historien Jean Schilter (1632-1705)², à la fin du XVII^e siècle, publie ce texte dans la *Chronique strasbourgeoise* de Jacques Twinger de Koenigshoffen, datant du XV^e siècle :

**Cette année-là, une étrange épidémie
A atteint la population
Car beaucoup de gens, par folie
Se sont mis à danser
Ils l'ont fait jour et nuit
Sans répit
Jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent
Beaucoup en sont morts³.**

La *Chronique de Duntzenheim*, écrite dans les années 1540, évoque le fait que la première victime de l'épidémie serait une femme⁴. Le médecin et alchimiste suisse de langue allemande Philippus Aureolus Theophrastus Bombastus von Hohenheim, dit Paracelse, reprend cette version (Fig. 2). Bien qu'il n'ait pas été un témoin direct de l'épidémie et que rien dans ses écrits ne permette d'assurer que son récit se rapporte explicitement au cas strasbourgeois, c'est une hypothèse probable. Paracelse donne



Fig. 2 Portrait de Paracelse. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CIPB0320>
© BIU Santé

1 Michael Kleinlawel, *Strasburgische Chronik*, J. Carolo, Strasbourg, 1625.
2 Voir Ch. Giraud, *Éloge de Schilter*, Discours d'ouverture 6 août 1845, faculté de droit de Strasbourg, publié à Strasbourg, Vve Berger-Levrault, 1845.
3 Le texte original est conservé dans les Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (1401-1500). Jean Schilter la publie à Strasbourg en 1698 chez J. Stadel.
4 *Chronique de Duntzenheim*, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, II^e série, 18^e volume, Strasbourg, 1897, <https://gallica.bnf.fr>

à cette première femme le nom de Frau Troffea, lequel nom est probablement inventé à partir du verbe grec ancien *trepo*, signifiant « tourner ». Selon lui, Frau Troffea serait sortie de chez elle le 14 juillet 1518 et se serait mise à danser seule, sans musique, pendant trois jours⁵. Ce n'est qu'au quatrième jour que les autorités auraient décidé d'intervenir, selon la *Chronique de Duntzenheim*. Une commission nommée par le Magistrat appartenant au gouvernement de la ville s'est effectivement réunie pour régler le problème, dont les conclusions apparaissent dans les délibérations du 23 juillet 1518. Le même jour, l'instruction

est donnée par ce Magistrat d'envoyer les personnes touchées par l'épidémie en pèlerinage dans les Vosges au-dessus de Saverne, à la chapelle de Hohlenstein, consacrée à saint Guy. Il fait préparer trois voitures, ce qui correspond approximativement au transport d'une soixantaine de personnes⁶ (Fig.3). Mais la danse demeure contagieuse et le nombre de personnes atteintes croît quotidiennement. Le marchand d'Augsbourg Wilhelm Rem, dans sa *Chronique des villes souabes*, rédigée entre 1512 et 1527, rapporte que quinze personnes environ seraient touchées par jour⁷. L'épidémie se serait ainsi déjà emparée d'une cinquantaine de

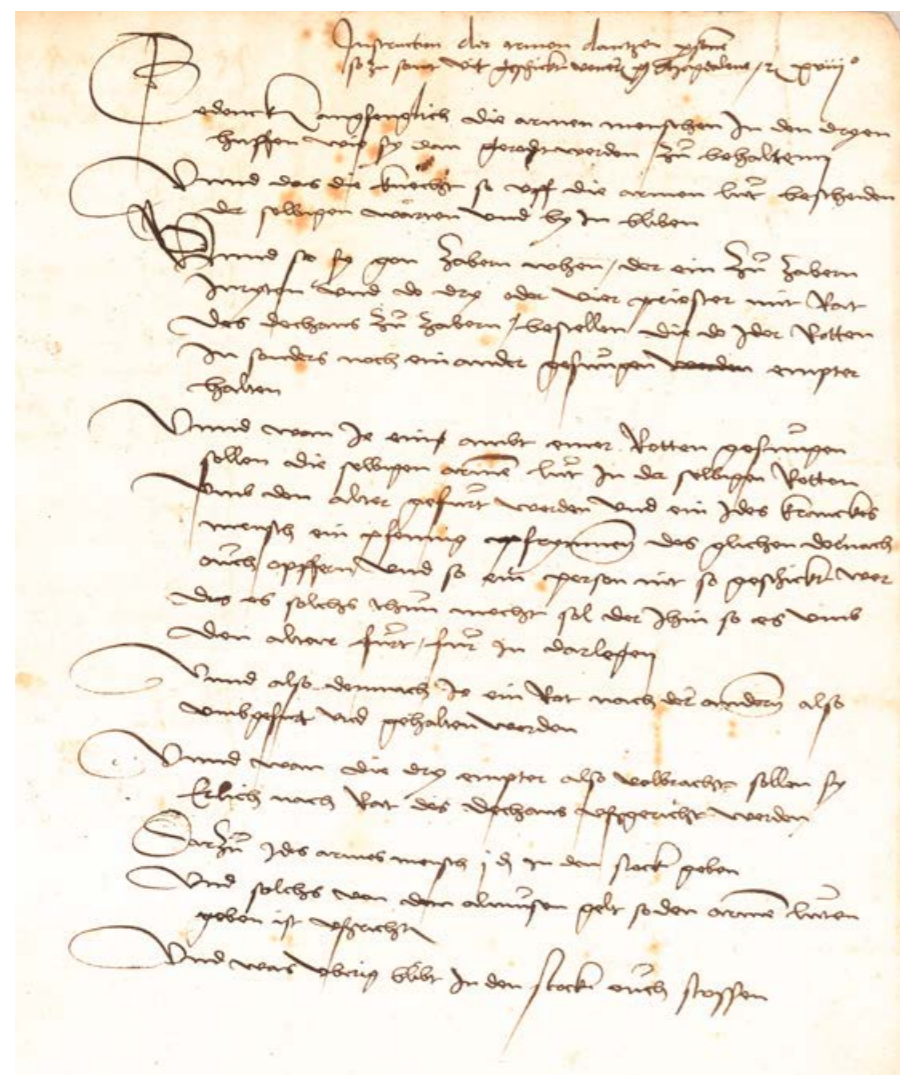


Fig. 3 Instructions pour le pèlerinage à Saverne
@Archives de Strasbourg, III 200/15.

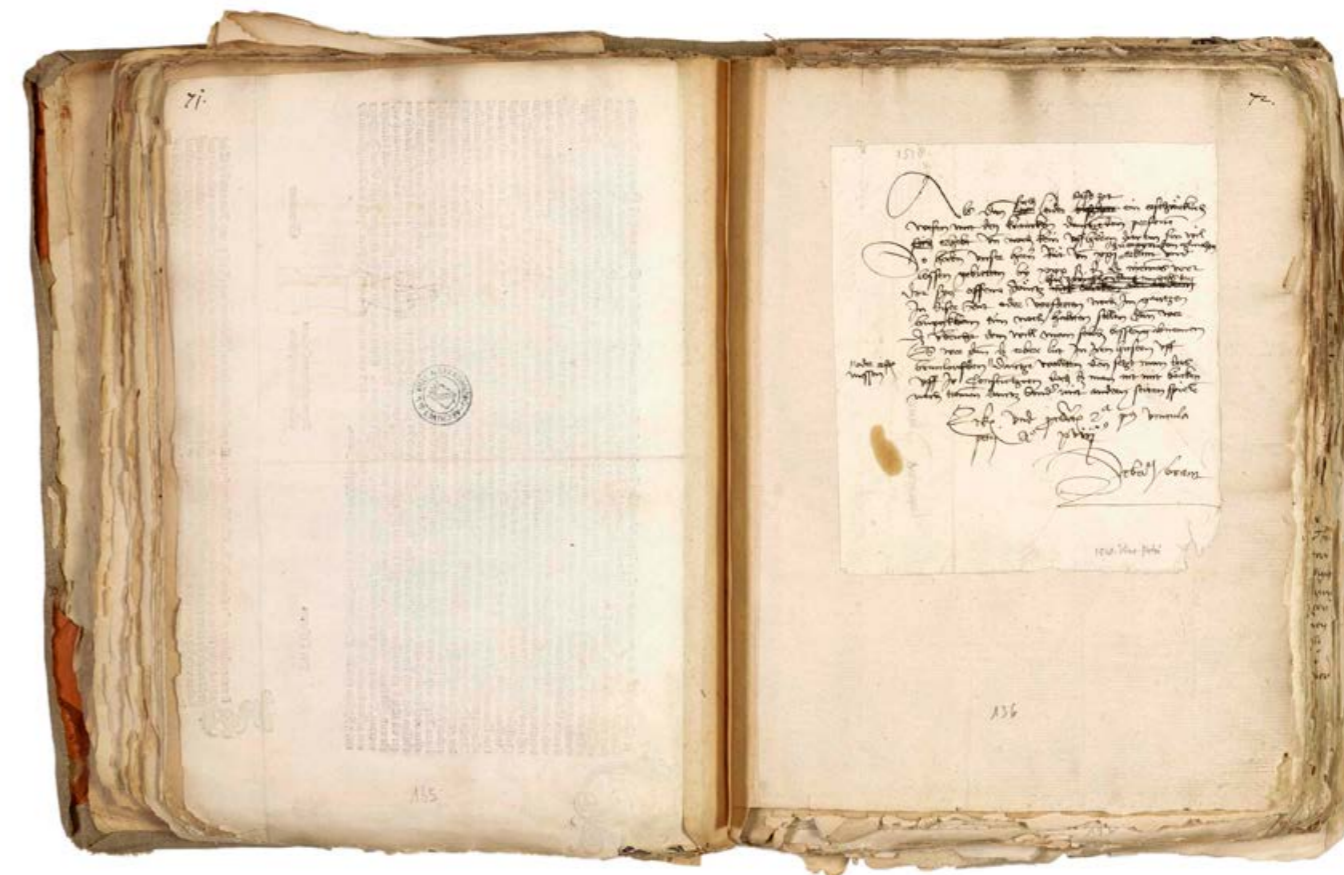


Fig. 4 Extrait du registre des Mandats et Règlements de la Ville de Strasbourg, Interdiction des danses publiques par le magistrat de Strasbourg, signée Sébastien Brandt (Strasbourg, 2 août 1518).
@ Archives de Strasbourg 1 MR3, f°72r.

personnes pendant la première semaine de crise, selon les annales de Sébastien Brant (1458-1521). La chronique dite d'Imlin avance quant à elle un nombre de quatre cents malades en tout au cours de la période⁸. L'évaluation de Duntzenheim lui est inférieure de moitié. Au 21 juillet, d'après la chronique d'Imlin et celle de Duntzenheim, pas moins de trente-quatre personnes auraient succombé. Le marchand Wilhem Rem écrit dans son journal qu'au sommet de l'épidémie, quinze personnes meurent chaque jour de fatigue, de soif ou d'inanition. Cependant, il est impossible de déterminer le nombre exact de ceux qui ont péri, et des historiens affirment même qu'aucun document ne permet de certifier que des personnes seraient mortes d'épuisement.

D'autres informations concernant cette épidémie sont également contestables. L'aménagement d'une estrade pour les danseurs place du marché aux

chevaux, l'actuelle place Broglie, serait selon certains auteurs une invention du chroniqueur Daniel Specklin, qui aurait eu une certaine tendance à l'affabulation⁹. De même, sur une gravure représentant une vue imaginaire de Strasbourg et accompagnée d'un texte bilingue retraçant les événements, on retrouve plusieurs des erreurs véhiculées par les chroniques tardives, dont la date erronée de 1418, la mention de construction d'estrades pour accueillir les danseurs sur la place du marché aux chevaux, et la présence de fifres et de tambours payés par la ville pour les accompagner. Le 2 août 1518, le Magistrat de Strasbourg prononce l'interdiction des danses publiques et de l'utilisation des timbales et tambours, instruments susceptibles de déclencher les troubles, interdiction qui a été signée par Sébastien Brant¹⁰ (Fig.4). Wilhelm Rem écrit ainsi dans sa chronique : « il ne fallut pas longtemps

5 Paracelse, « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 297 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

6 Archives de Strasbourg, III 200/15.

7 Wilhelm Rem, *Chronique des villes souabes*, 1512-1527 [Chronica neuer Geschichten, Bearbeitet von Friedrich Roth, Chronikendeutscher Städte, Leipzig, 1896].

8 *Chronique strasbourgeoise, dite d'Imlin*, XVI^e siècle, Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Manuscrits alsaciens, <https://gallica.bnf.fr>.

9 Daniel Specklin, *Les Collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du XVI^e siècle*, fragments recueillis par Rodolphe Reuss, 1890.

10 Archives de Strasbourg, 1 MR 72r.

pour que la danse, les sifflets et les tambours ne fussent bannis ».

Dans les jours et les semaines qui suivent le pèlerinage au sanctuaire de Saint-Guy, l'épidémie marque bel et bien un arrêt, même si elle ne disparaît pas du jour au lendemain. Ce dont on peut être sûr sur un plan historique, c'est qu'elle connaît son paroxysme dans la deuxième moitié du mois de juillet, qu'elle s'apaise à la fin de l'été, et semble s'éteindre au cours du mois de septembre. L'interdiction de la danse en public et de la musique prend fin quant à elle au mois de septembre.

› **Autres épidémies recensées**

Si la manie dansante de Strasbourg est l'épisode le mieux documenté, il n'est pourtant pas le seul. Plusieurs récits historiques médiévaux mentionnent d'autres cas survenus à partir du XI^e siècle, qui se regroupent dans une aire géographique correspondant à une large région rhénane, du sud de l'Allemagne aux Pays-Bas. Au total, une vingtaine d'épisodes comparables ont

été rapportés entre 1200 et 1600. Mais il est difficile de distinguer, en particulier pour les périodes les plus anciennes, la part légendaire de ces narrations.

La première épidémie recensée a lieu vers 1021 dans la bourgade saxonne de Kolbeck, nommée aussi Kölbick. Dix-huit hommes et femmes commencent à danser et à chanter dans un pré près de l'église la nuit de Noël, et continuent sans pouvoir s'arrêter. Certains seraient décédés de fatigue. Un autre cas de danse est décrit à Erfurt durant l'année 1237, où une centaine d'enfants se mettent à danser et à sauter hors des portes de la ville. En 1278, environ deux cents habitants d'Utrecht dansent de façon indécente sur un pont de la Moselle. Le cas le plus documenté concerne une épidémie itinérante de grande ampleur qui a touché plusieurs villes du Rhin inférieur et des Pays-Bas. L'épisode a duré de juillet à novembre 1374. Depuis un épiscentre dans les provinces du Nord du Saint Empire situé autour d'Aix-la-Chapelle, Liège et Maastricht, l'épidémie s'étend progressivement à d'autres grandes villes de la région : Gand, Utrecht, Metz, Trèves, et enfin Strasbourg. Elle reprend quelques temps en Alsace et en Lorraine en 1375, et à Augsbourg en 1381¹¹.

Des épisodes mineurs touchent aussi de petits groupes, par exemple à Zurich en 1418, où un ensemble de femmes entament une danse dans une église. À Obernai, en 1463, on observe des pèlerins dansants venant de Saint-Jean-de-Bassel, à quatre-vingts kilomètres de là, et peut-être de Metz. À Bâle, vers 1536, une femme danse dans un lieu public pendant tout un mois.

(Figures 5, 6 et 7)

11 Justus Friedrich Carl Hecker. « Mémoire sur la chorée épidémique du Moyen Âge ». *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1834, t. XII, p. 312-390.

Fig. 5 Exposition 1518, *la Fièvre de la danse* @Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.
Fig. 5 Personnage dansant (détail) -
Fig. 6 Personnages dansants (détail)
Fig. 7 Personnage dansant (détail)



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

› **Un rite religieux**

Pour définir ce type d'épidémie, le terme de danse de Saint-Guy ou mal de Saint-Vit est couramment utilisé, car ce phénomène s'apparente à une danse pratiquée annuellement le jour de la fête de ce saint, à l'approche du solstice d'été, le 15 juin, dans des lieux de pèlerinage qui lui sont dédiés. Les pèlerins y invoquent la grâce du saint en dansant afin qu'il les guérisse des symptômes qui réapparaissent périodiquement ; ils sont ensuite libérés de leurs souffrances pendant une année entière¹². Une peinture du cercle de Bruegel le Jeune, reprenant le dessin de Bruegel l'Ancien, (Fig. 8) a longtemps été considérée comme une représentation de la danse de Saint-Guy. Mais il s'agit en fait du pèlerinage annuel de Molenbeek-Saint-Jean, dans les environs de Bruxelles, réputé guérir l'épilepsie, appelée aussi mal de Saint-Jean.

Fig. 8 P. Bruegel, Les danseurs de Saint-Guy. *Études cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*, P. Richer, Paris, A. Delahaye, 1885.



12 Johannes Schenckvov Grafenberg. *Observationum medicarum rararum, novarum, admirabilium et monstrosarum*, LVII, Francfort, 1609, p. 136.

Dans un ouvrage consacré à ses observations médicales, Grégoire Horst évoque un pèlerinage très renommé à la petite chapelle dédiée à saint Vit à Drefelhausen, près d'Ulm, auquel il a lui-même assisté :

Ces femmes dansent jour et nuit, les sens altérés, jusqu'à tomber en extase, de telle façon qu'elles semblent guérir au point de ne plus ressentir de troubles durant toute l'année, jusqu'au mois de mai suivant, mois pendant lequel elles se voient affligées d'une agitation des membres et, par suite, contraintes de se rendre au temple de la fête de Saint-Vito, au lieu réservé pour la danse¹³.

Pourquoi avoir choisi saint Guy ? Saint Vit ou saint Guy serait né en 303 à Lucania dans le sud de l'Italie. Selon une légende, avant de mourir, il aurait supplié Dieu de préserver de toute affection choréique ou convulsivante ceux qui célébreraient l'anniversaire de sa mort. Il est vénéré en Italie, et Charlemagne encourage son culte dans tout son Empire pour lutter contre les pratiques païennes. À cette époque-là, saint Vit est rangé parmi les quatorze saints que les gens implorent lorsqu'ils sont malades. Il a le pouvoir de guérir le mal mais aussi de l'infliger. Son action auprès des sujets touchés par la fièvre de la danse est donc ambivalente, puisqu'il joue à la fois le rôle de saint possesseur et libérateur¹⁴.

(Fig. 9)

13 Grégoire Horst. *Observationum medicinalium singularium*, LI, Ulm, 1628, p. 374.
14 Claire Biquard. « Le mal de Saint Vit (ou Saint Guy) ». *Bulletin du Centre d'Etude et d'Histoire de la médecine de Toulouse*, janvier 2002, pages 7

Fig. 9 À gauche : la Mort dansant, vers 1520, sculpture sur bois polychromée, Strasbourg, Musée de l'Œuvre Notre-Dame. À droite : danse des morts médiévale. Exposition 1518, *la Fièvre de la danse* @Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



Alors, on danse ! Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Alors, on danse ! Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

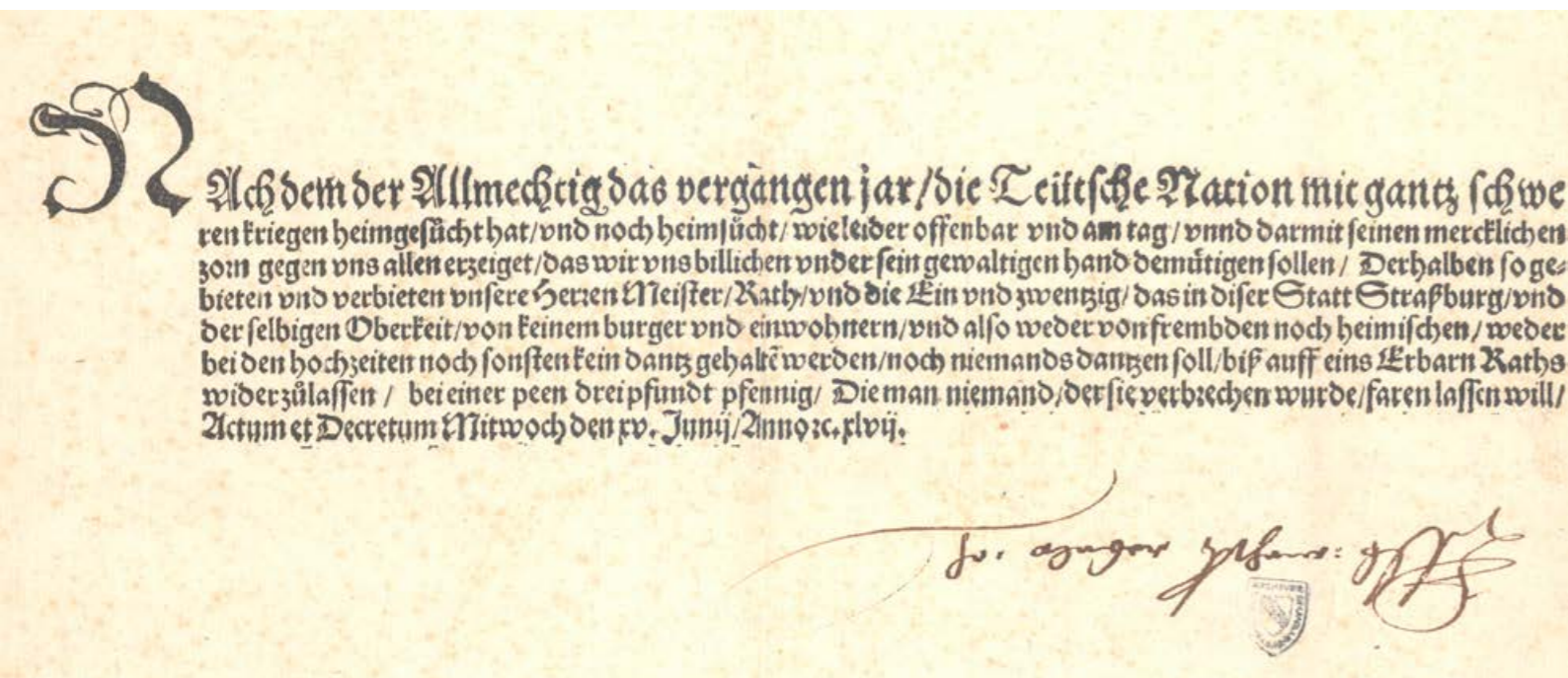


Fig. 10 Post scriptum de la Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein, datée du 25 juillet 1518, parchemin, @Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

› Hypothèses étiopathogéniques :

Au fil des siècles, plusieurs scénarios ont été avancés pour tenter d'expliquer l'origine de l'épidémie de Strasbourg.

Une maladie naturelle ?

Les pouvoirs publics strasbourgeois considèrent d'emblée la danse de l'été 1518 comme une maladie et demandent l'avis des médecins :

Nous avons [...] interrogé les médecins, qui nous ont dit qu'il s'agissait d'une maladie naturelle due à une conjonction astrale et à la chaleur du moment¹⁵.

Fig. 10 (post scriptum)

Dans les Annales de Sébastien Brant, il est précisé que les facteurs causaux évoqués ont pour conséquence un échauffement du sang¹⁶. C'est pourquoi les médecins conseillent de ne pas donner aux danseurs de vin, mais de l'eau, du pain, de la bouillie

d'orge et d'avoine, et de leur jouer de la musique non pas avec des timbales et des fifres mais uniquement avec des cithares, des violons, des luths et des orgues¹⁷. Fig. 11 (détail : médecin)

Une autre hypothèse attribuée au phénomène une origine naturelle en le liant à l'ergotisme, dit aussi « feu Saint-Antoine » ou mal des ardents, qui est dû à la consommation de farines provenant de céréales contaminées par un champignon parasite, l'ergot de seigle. Mais cette hypothèse est peu probable. Une intoxication à l'ergot de seigle cause des hallucinations, des tremblements et des convulsions, ainsi que des troubles vasculaires et neurologiques. Or ces symptômes sont bien différents de ceux de la danse de Saint-Guy, et ils ne guérissent pas spontanément. Aucun cas d'ergotisme, qui est une affection non contagieuse, n'est par ailleurs rapporté à Strasbourg en 1518¹⁸.

15 « Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein », datée du 25 juillet 1518, parchemin, Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

16 Léon Dacheux, « Les Annales de Sébastien Brant », *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, Strasbourg, 1892, t. XV, p. 209-280 ; 1899, t. XIX, p. 35-241.

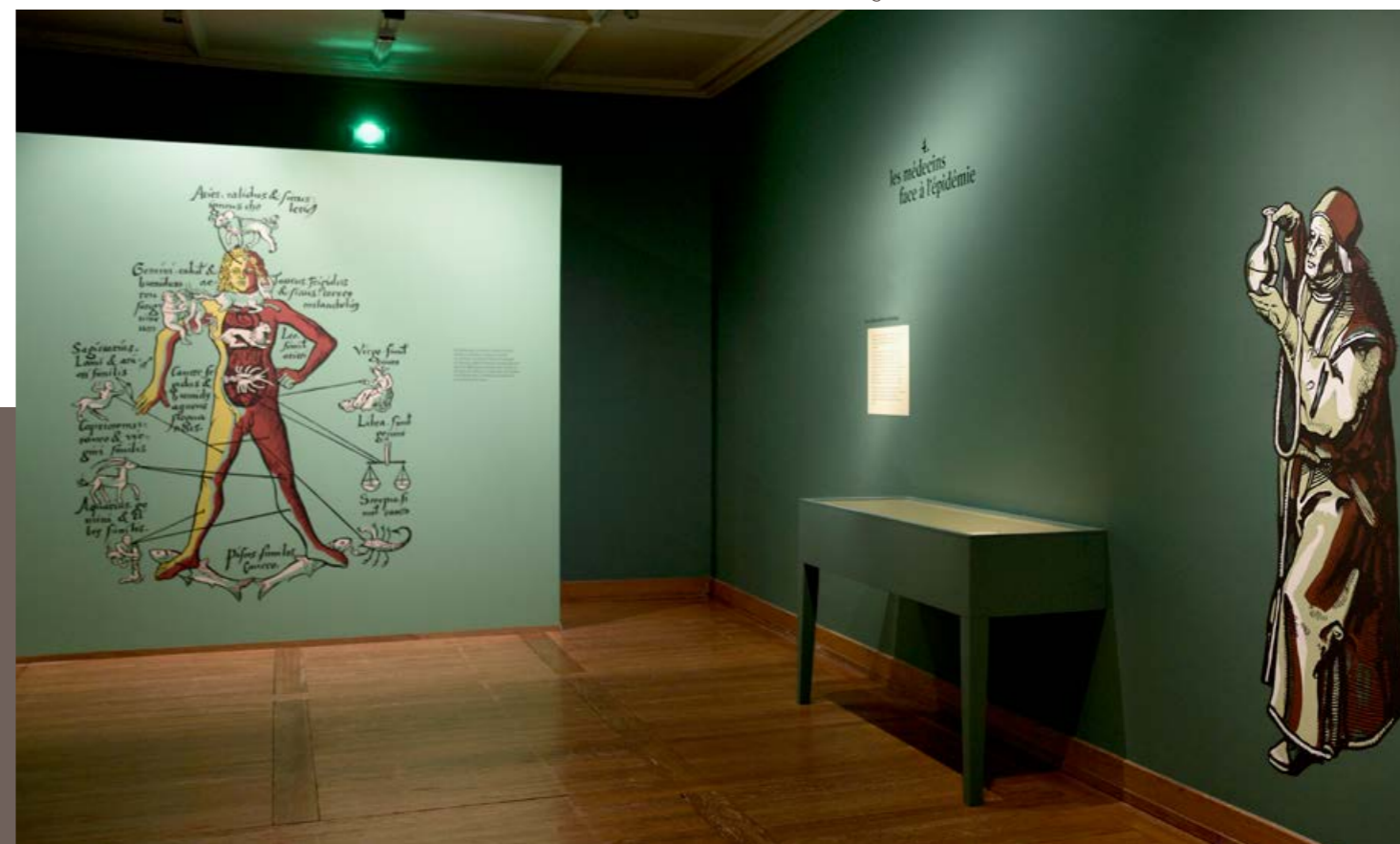
17 « Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein, post-scriptum », datée du 25 juillet 1518, parchemin, Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

18 Voir Jacques Battin, « Le feu Saint-Antoine ou ergotisme gangreneux et son iconographie médiévale », *Histoire des sciences médicales*, 2010, 44 (4), p. 373-382. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx2010x044x004/HSMx2010x044x004x0373.pdf>

Certains auteurs, comme l'historien de la médecine John Waller, soutiennent l'idée que l'épidémie de danse aurait pu, chez une population appartenant plutôt aux classes défavorisées, être entraînée par une conjonction de malheurs. En effet, les hivers rigoureux, les chaleurs extrêmes se sont succédés, provoquant des disettes, des épidémies de maladies mortelles (peste bubonique, syphilis, « suette anglaise », variole, lèpre)... Mais les mauvaises récoltes des étés 1515, 1516 et 1517 n'ont pas eu des répercussions aussi néfastes à Strasbourg que dans les campagnes

environnantes. Les stocks de grains accumulés par les autorités urbaines avaient permis de pallier la pénurie et d'intervenir sur les prix, modérant la spéculation. Le grenier municipal de la place du marché aux chevaux contenait des réserves suffisantes pour six mois de siège, sans compter les provisions des établissements ecclésiastiques et des propriétaires fonciers. Si la conjoncture de 1518 a été effectivement tendue, rien ne permet de parler d'une crise de grande ampleur, et encore moins d'une famine, d'autant que Strasbourg disposait de bien d'autres ressources alimentaires.

Fig. 11 Détail (médecin)
Exposition 1518, la Fièvre de la danse
@Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



Grâce à Paracelse, la danse de Saint-Guy va passer du domaine du sacré à celui de la médecine, par l'assimilation au diagnostic de chorée, qu'il a discuté dans son livre sur les maladies invisibles¹⁹. Le terme même de chorée, issu du grec *choros*, désigne initialement une danse sacrée que les disciples du culte d'Orphée pratiquaient autour des malades. Paracelse distingue trois formes de ce trouble et prescrit un traitement pour chacune d'elles. La *chorea vitista*, qui correspond à la fièvre dansante, a hérité son nom de saint Vit, qui est supposé infliger la maladie. Paracelse l'appelle aussi *chorea imaginativa*, *aestimativa*, car selon lui elle est le fruit de l'imagination et de la suggestion, et il qualifie les victimes de la *chorea imaginativa* de « chorémaniaques ». C'est pourquoi le nom de « chorémanie » restera définitivement attaché à cette affection. La *chorea lasciva* est quant à elle provoquée, d'après Paracelse, par des désirs sensuels et affecte plus les hommes que les femmes, en raison de leur plus grande force imaginative et de leur tempérament, alors que la *chorea naturalis* aurait pour origine des causes corporelles.

Paracelse est aussi le premier à attribuer clairement la danse de Saint-Guy au pouvoir de la suggestion et des croyances, en mettant l'accent sur les méfaits de l'imagination et sur son pouvoir de contagion :

Remarquez ceci : celui qui simule un certain comportement qu'il prétend véritable déclenche une telle force persuasive que les symptômes deviennent vrais et que la maladie se confirme. C'est la cause de bien des maladies, non seulement de la danse de Saint-Guy mais d'innombrables maladies, affirme-t-il²⁰.

Selon l'analyse de Paracelse, la maladie peut être créée par le seul pouvoir de l'imaginaire ou de la foi. L'imagination, qui est la puissance magique par excellence, représente une force qui peut s'exercer dans tous les domaines de l'être et produire des effets réels. Par le pouvoir de la foi, il serait ainsi possible pour l'homme de faire naître ce à quoi il croit. Il serait alors capable de se rendre malade lui-même : il suffirait qu'il s' imagine être malade pour le devenir réellement, à force de le croire. Paracelse est donc le précurseur d'une interprétation psychosomatique de manifestations de ce genre, ce qui fondera leur définition ultérieure en termes d'histrionisme ou d'hystérie collective.

Dans son ouvrage, John Waller donne aussi une version explicative de l'extinction de la danse de Saint-Guy au fil du temps, en s'appuyant sur l'abandon des croyances moyenâgeuses dans la société :

La disparition de la danse de Saint-Guy est facile à comprendre. Les maladies qui dépendent du pouvoir de la suggestion ne peuvent pas survivre aux croyances qui les sous-tendent. Privée de l'atmosphère de surnaturel sur laquelle elle faisait fond, la chorémanie ne pouvait que s'étioler. Il ne saurait cependant être réellement question de comprendre comment elle a disparu sans nous pencher d'abord sur les raisons du déclin de la riche théologie du Moyen Âge et du début de la Renaissance²¹.

Une nouvelle interprétation : une transe épidémique ?

Malgré tout, notre attention a été retenue par la ressemblance que ces danses épidémiques ont avec les phénomènes de transe collective. De nombreuses cultures connaissent des rituels de transe, parfois contagieux, qui présentent des similitudes avec la danse de Saint-Guy. Cependant, il s'agit dans la plupart des cas de rituels provoqués. Par exemple, pendant des siècles, dans un grand nombre de petites villes et villages de Sicile, de Calabre et surtout des Pouilles, des hommes et des femmes qui prétendaient avoir été mordus par des tarentules faisaient appel à des joueurs de tambourin et de mandoline pour qu'ils les aident à expulser le venin de l'araignée à travers une danse pouvant durer plusieurs jours qui s'appelait tarentelle²².

Dans l'antiquité grecque, la transe constituait un aspect très important de la vie religieuse. Le culte de Dionysos par exemple incluait des danses rituelles de possession. Platon, dans *Phèdre*, parle de *mania*, forme de transe qui se manifeste par une perturbation de la relation entre l'homme et le cosmos, et qui ne peut être guérie que par la danse²³. La transe englobe simultanément une maladie spirituelle et sa thérapie, car la possession d'un être humain par un dieu peut signifier le dérangement de l'ordre du monde, mais aussi sa reconquête et la guérison. Elle prend alors la forme d'un rituel collectif exutoire ou cathartique, au cours duquel les danseurs se libèrent du mal, dans une influence combinée de superstition et de mysticisme.

Le psychiatre Étienne Trillat, dans son ouvrage *De l'hystérie à la psychose*, émet l'hypothèse que le « bal » des victimes de saint Guy recèlerait certains caractères de la transe²⁴. Selon Jules Michelet déjà, si la danse de Saint-Guy connaît un tel développement au XIV^e siècle, ce serait parce que les « convulsions » du corps répondraient à celles de l'esprit dans une dynamique de transe. Ces « convulsions » seraient provoquées par le terrible ébranlement nerveux qu'auraient subi les survivants des grandes épidémies résultant des guerres, du désespoir et de la misère²⁵. Nous retrouvons ici la théorie explicative controversée qui sera reprise ultérieurement par John Waller.

Dans son étude sur la musique et la transe, l'ethnomusicologue Gilbert Rouget a bien montré ce qui distingue les deux « transports de la conscience » que sont la transe et l'extase. Bien que ces termes soient souvent employés de manière interchangeable, ils recouvrent des réalités sensorielles, comportementales et psychiques différentes. Si l'extase et la transe ont en commun de créer un mouvement de sortie de soi qui vise un contact avec l'au-delà, l'extase s'accomplit plutôt dans la solitude, le silence et l'immobilité, alors que la transe fait intervenir la musique, la danse, le bruit, la présence d'un public, et se manifeste souvent de façon violente. Rouget différencie trois grands types de transe mystique liés à des idéologies très différentes : la transe de possession, la transe communelle et la transe d'inspiration. La transe de possession, à laquelle peut être assimilée la danse de Saint-Guy, induit une dépense physique qui, en ce sens, est déjà une libération. Le sujet change de personnalité, s'accaparant celle d'un dieu, d'un esprit, d'un génie, d'un ancêtre, d'une divinité, qui prend possession de son corps, se substitue à lui et agit à sa place. Dans la transe communelle, la relation entre la divinité et le sujet en transe est une

19 Paracelse. « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 297 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

20 Paracelse. « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 299 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

21 John Waller, *Les danseurs fous de Strasbourg. Une épidémie de transe collective en 1518*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2016 [A Time to Dance, a Time to Die, Londres, Icon Books Ltd, 2008], p.172.

22 Ernesto de Martino, *La terre du remords*, Paris, Gallimard, 1966 [La Terra del rimorso, *Contributo alla storia religiosa del Sud*, Milano, Il Saggiatore, 1961].

23 Platon, *Phèdre*(244 a - 245 c).

24 Étienne Trillat, *De l'hystérie à la psychose : du corps à la parole*, L'Harmattan, Paris, 1999.

25 Jules Michelet, *La sorcière*, Hetzel, Paris, 1862.

rencontre qui peut être vécue, suivant les cas, comme une communion, une révélation ou une illumination. Enfin, dans la transe d'inspiration, le sujet est vu investi par la divinité ou par une force émanant d'elle, celle-ci coexistant en quelque sorte avec lui, mais en le dominant et le faisant agir ou parler en son nom²⁶.

La musique exerce un rôle déterminant dans la transe, car elle peut l'engendrer, mais aussi la faire cesser. Elle induit une modification du rapport que l'individu a au monde. Si l'on se place du point de vue de l'inconscient, la musique et la danse font appel à des processus répétitifs qui évoquent les notions psychanalytiques de compulsion, de répétition et de pulsion de mort²⁷. Elles évoquent aussi le bercement et les mouvements rythmiques qui permettent à l'enfant de retrouver une union fusionnelle à la mère, ce qui le ramène à la toute-puissance narcissique primaire²⁸. Platon lui-même, dans l'antiquité, aborde les bienfaits de la rythmicité des mouvements de bercement en les rapprochant de ceux des Corybantes, les prêtres de Cybèle, la mère des dieux, qui dansent, armés, aux sons des flûtes, des tambours, des trompes et des boucliers frappés par des lances, dans un rituel proche de la transe²⁹. Platon ajoute que ces gestes rythmiques, par l'apaisement psychique qu'ils procurent, peuvent provoquer le sommeil et être un remède contre la folie³⁰.

La plongée dans le sommeil et l'oubli, comme y sont contraints par l'épuisement les danseurs de Saint-Guy, ne serait-elle pas le but de ces danses se répétant à l'infini ?

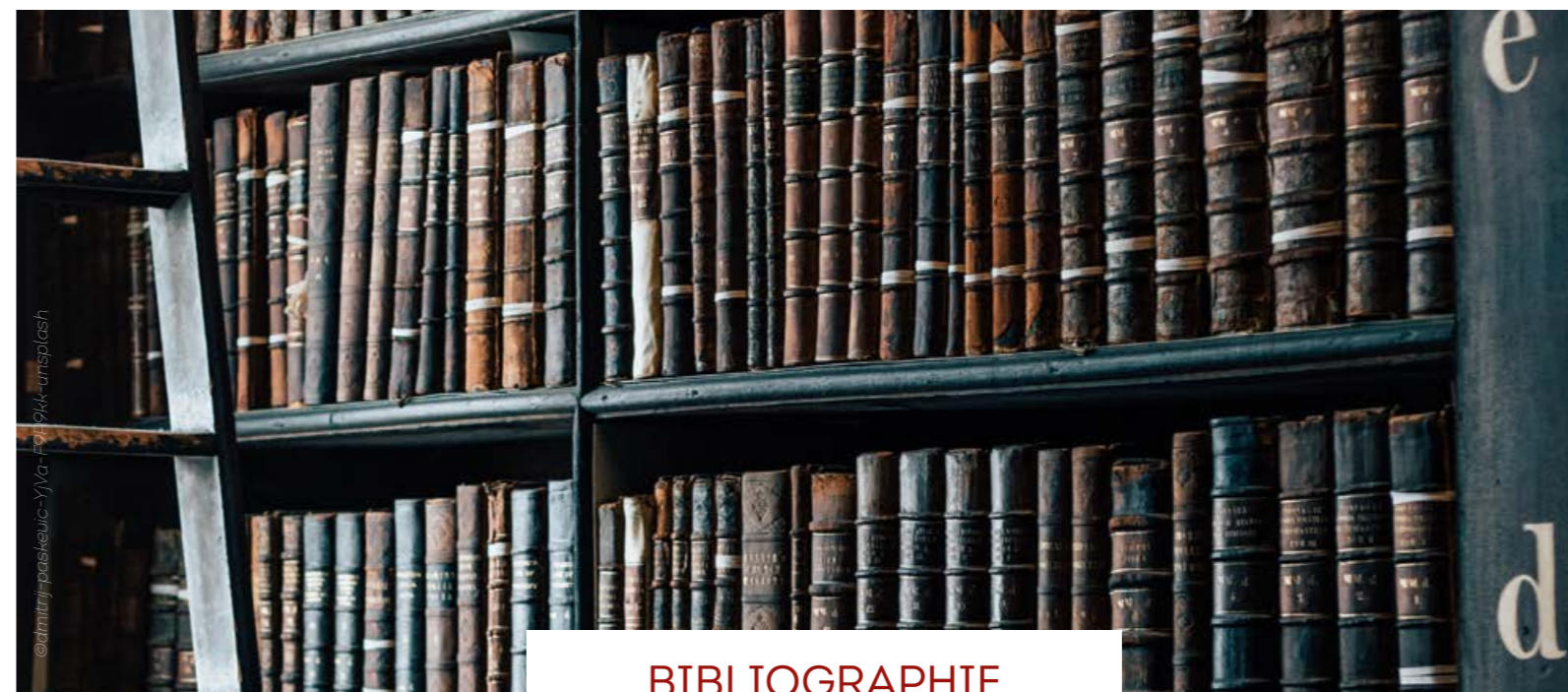
› Conclusion

Les danses frénétiques qui ont pu avoir lieu au début des temps modernes ont désormais disparu, probablement en raison de l'évolution du contexte culturel et spirituel dans lequel elles étaient ancrées. Cependant, les manifestations de transe collective et de danse frénétique peuvent se rencontrer encore dans notre monde actuel, en tant que traduction mystérieuse d'un phénomène sociétal plus contemporain. Elles peuvent ainsi être appréhendées comme la manifestation d'un phénomène cathartique permettant un mouvement de libération grâce à la musique.

Remerciements

Je remercie chaleureusement les archives de la ville de Strasbourg pour les photos de documents, et le musée de l'œuvre Notre-Dame pour m'avoir autorisée à reproduire des photographies de l'exposition, consacrée à « 1518, la Fièvre de la danse ». Merci aussi à M. Philippe Poirier, scénographe de l'exposition, qui a donné aimablement son accord pour la publication.

Crédit photographique : Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



BIBLIOGRAPHIE

- › 1518. *La fièvre de la danse*. Exposition organisée par les musées de la ville de Strasbourg, Musée de l'œuvre Notre-Dame, 10 octobre 2018 - 24 février 2019. *Archives de Strasbourg*, IMR 72r et III 200/15. *Archives départementales du Bas-Rhin*, 12 J 1495. *Chronique de Duntzenheim*, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, II^e série, 18^e volume, Strasbourg, 1897, <https://gallica.bnf.fr>. *Chronique strasbourgeoise, dite d'Imlin*, XVI^e siècle, Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Manuscrits alsaciens, <https://gallica.bnf.fr>.
- › Battin J. « Le feu Saint-Antoine ou ergotisme gangreneux et son iconographie médiévale », *Histoire des sciences médicales*, 44 (4), 2010 : 373-382.
- › Bicquard C. « Le mal de Saint Vit (ou Saint-Guy) », *Bulletin du Centre d'Etude et d'Histoire de la médecine de Toulouse*, janvier 2002.
- › Ciccone A. « L'expérience du rythme chez le bébé et dans les soins psychiques », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53, 2005 : 24-31.
- › Dacheux L. « Les Annales de Sébastien Brant », *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, Strasbourg, 1892, t. XV : 209-280 ; 1899, t. XIX : 35-241.
- › Freud S. « Au-delà du principe de plaisir (1920) », *Essais de psychanalyse*. Payot, Paris, 1968.
- › Giraud C. *Éloge de Schilter*. Discours d'ouverture 6 août 1845, faculté de droit de Strasbourg, publié à Strasbourg, Vve Berger-Levrault, 1845.
- › Haag G. « Hypothèse sur la structure rythmique du premier contenant », *Gruppo*, 1986, 2 : 45-53.
- › Hecker FC. « Mémoire sur la chorée épidémique du Moyen Âge », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1834, t. XII : 312-390.
- › Horst G. *Observationum medicinalium singularium*. Ulm, 1628.
- › Kleinlawel M. *Strassburgische Chronik*. Strasbourg, 1625.
- › Martino E (de). *La terre du remords*. Paris, Gallimard, 1966 [La Terra del rimorso, *Contributo alla storia religiosa del Sud*, Milano, Il Saggiatore, 1961].
- › Michelet J. *La sorcière*. Hetzel, Paris, 1862.
- › Paracelse. « De la maladie que l'on appelle danse de Saint-Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II. Arché, Milano, 1975 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].
- › Platon *Les Lois*. Trad. fr., Paris, 2006.
- › Platon *Phèdre*. Trad. fr., Paris, 2007.
- › RemW. *Chronique des villes souabes, 1512-1527* [Chronica newer Geschichten. Bearbeitet von Friedrich Roth. Chroniken deutscher Städte. Leipzig, 1896].
- › Rouget G. *La musique et la transe*. Gallimard, Paris, 1990.
- › SchenckvonGafenberg J. *Observationum medicarum, rararum, novarum, admirabilium et monstrosarum*, Francfort, 1609.
- › Reuss R. *Les Collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du XVI^e siècle*, fragments recueillis par Rodolphe Reuss, 1890.
- › Trillat É. *De l'hystérie à la psychose : du corps à la parole*. L'Harmattan, Paris, 1999.
- › Waller J. *Les danseurs fous de Strasbourg. Une épidémie de transe collective en 1518*. La Nuée Bleue, Strasbourg, 2016 [A Time to Dance, a Time to Die, Londres, Icon Books Ltd, 2008].

26 Gilbert Rouget, *La musique et la transe*, Gallimard, Paris, 1990, p. 296-308.

27 Sigmund Freud, « Au-delà du principe de plaisir (1920) », *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1968.

28 Geneviève Haag, « Hypothèse sur la structure rythmique du premier contenant », *Gruppo*, 2, 1986, p. 45-53 ; Albert Ciccone, « L'expérience du rythme chez le bébé et dans les soins psychiques », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53, 2005, p. 24-31.

29 Platon, *Les lois*, Poche, Paris, 2006, 790d.

30 *Ibid.*, 791b.

2019 numéro
04

Directeur de la publication
Jacques Battin, président de la SFHM

Directeur du comité de lecture et de programmation
Jacques Monet

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Jacqueline Vons, coordinatrice et responsable d'édition,
Guy Cobolet, Loïc Capron, Philippe Guillet

Conception
& réalisation graphique
Alexandra Louault

©Crédits photos/illustrations
Couverture
SFHM - Fotolia.com

Pour citer les articles :

**Point de Paléopathologie
sans image**

Pierre L. Thillaud,

Paléopathologiste : administrateur délégué aux affaires extérieures de la SFHM
- *e.sfhm*, 2019, vol. 6 n° 4, p. 4-17

**Alors, on danse !
Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne**

Christelle Ferraty,

Médecin-chef du Service local de psychologie appliquée de la Marine de Brest,
- *e.sfhm*, 2019, vol. 6 n° 4, p. 18-31

Consultable en ligne

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm/esfhmx2019x04/esfhmx2019x04.pdf>



e.sfhm est diffusé par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris), au titre de la collaboration amicale qui l'unit à la Société française d'histoire de la médecine depuis l'origine de celle-ci.

www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/debut.htm

Supplément illustré de la revue **Histoire des sciences médicales**